



Réserve Naturelle
FORET D'ORIENT



BILAN D'ACTIVITES 2023

Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient



Avec le soutien financier de :



Préambule

Ce rapport présente le bilan des actions de l'année 2023 de la Réserve Naturelle Nationale de la Forêt d'Orient, telles que définies par le plan de gestion 2020-2029, et complétées par les nécessités de l'année.

Ce rapport a pour but de rendre de rendre compte de ce qui a été réaliser et de présenter sommairement le résultat de chaque action. Certaines données sont analysées plus spécifiquement après plusieurs années de suivi, dans le cadre de rapports spécifiques.

Equipe de la Réserve (cf. organigramme) :

Jean DELANNOY, Conservateur (80 %)

Stéphane GAILLARD, Garde animateur (100 %)

Fabrice JOACHIM, Garde animateur (50 %)

Cyril SERISIER, agent technique (60 %)

Marie GASNER, puis Catherine BONVALOT, Agent Comptable (15 %)

Rédaction : J. Delannoy

Crédits photographiques :

Page de garde : Forêt immergée au printemps – S. Gaillard, PnrFO ©

Page de fin : Anse Margot au printemps – S. Gaillard, PnrFO ©

Organigramme

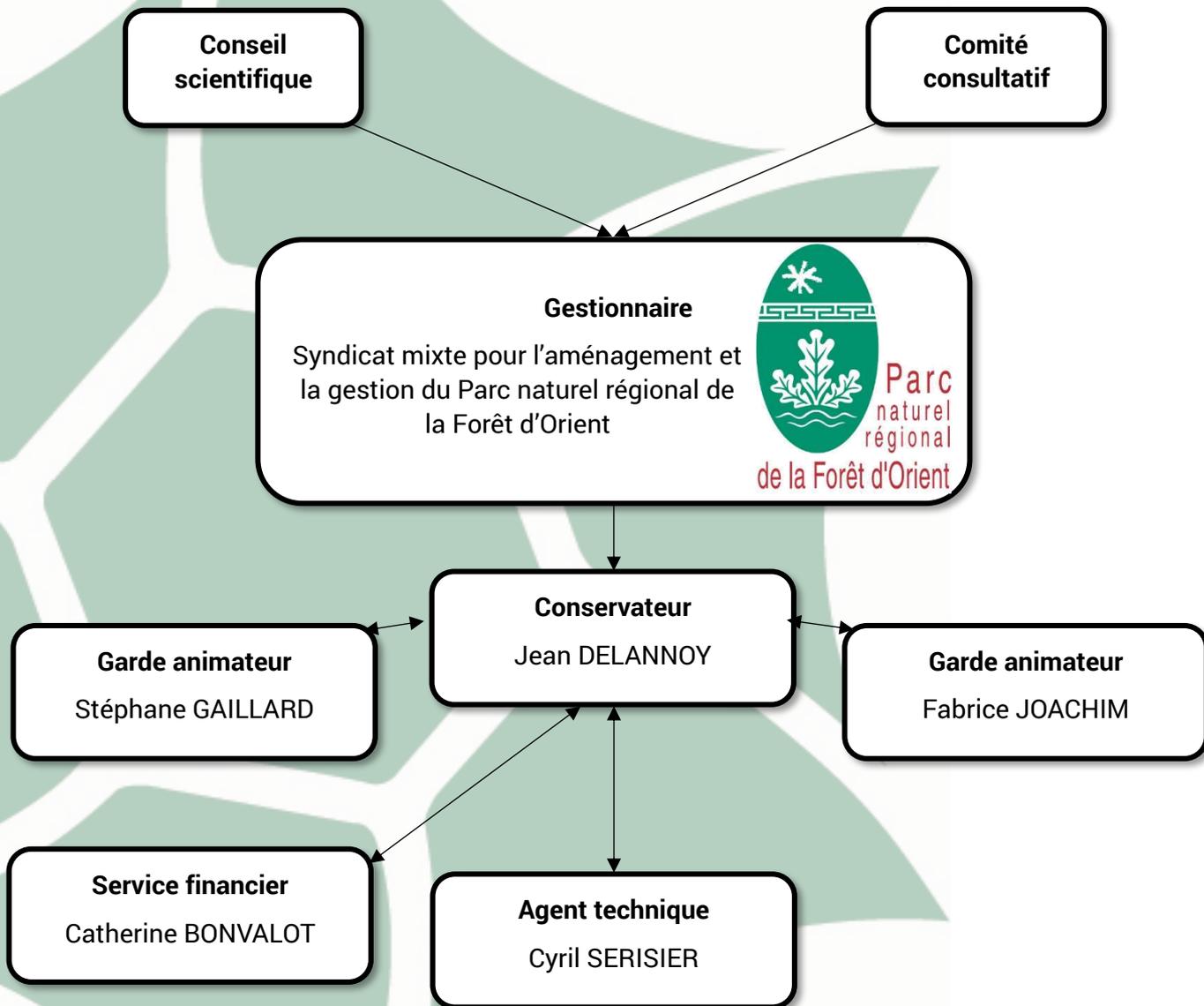


Table des matières

SP. Surveillance du territoire et police de l'environnement	8
– SP.1 : Veiller au respect de la réglementation	8
– SP.2 : Développer une collaboration inter-polices	8
CS. Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel	10
– CS.1 : Suivi de la population nicheuse de Sterne pierregarin	10
– CS.2 : Suivi STOC-EPS	11
– CS.3 : Suivi des oiseaux paludicoles nicheurs	13
– CS.4 : Suivi Cigogne noire	14
– CS.5 : Suivi Grue cendrée	15
– CS.6 : Suivi des stationnements d'oiseaux d'eau hivernants et de passage	16
– CS.7 : Suivi des Pics	16
– CS.8 : Suivi des Rapaces	17
– CS.9 : Suivi des Amphibiens (lacs et queues de retenue)	19
– CS.18 : Suivi des mares	19
– CS.10 : Suivi du Sonneur à ventre jaune	20
– CS.12 : Suivi de la flore patrimoniale	20
– CS.16 : Suivi de la dynamique des roselières	21
– CS.19 : Suivi de l'impact des ongulés sur la flore de la Réserve	21
– CS.22 : Réaliser un inventaire des groupes d'insectes non investigués	22
– CS.23 : Inventaire et cartographie des espèces exotiques envahissantes	23
– CS.24 : Inventaire des micro-mammifères	23
– CS.25 : Suivis des ongulés de la Réserve	24
– CS.27 : Suivi régulier de la qualité et de la hauteur d'eau	28
– CS.28 : Suivi des Odonates	28
– CS.31 : Suivi des lépidoptères	28
IP. Interventions sur le patrimoine naturel	30
– IP. 1 : Remise en état des ouvrages hydrauliques des queues de retenue	30
– IP. 2 : Gestion hydraulique des queues de retenue	30
– IP.3 : Entretien des structures de nidification de la colonie de Sternes	30
– IP.4 : installation de caches à poissons	30
– IP.5 : Complément de broyage et de coupe dans les milieux ouverts	31
– IP.9 : Actions de dépollution	32
– IP.10 : Gestion des espèces envahissantes	32
– IP.11 : Broyage des lignes de tir pour le décantonnement et mise en sécurité des postes de chasse	32

– IP.12 : Battues de décantonnement	32
– IP.14 : Coupe ou broyage des ligneux dans les roselières	34
– IP.15 : Coupe dans la saulaie rivulaire dans les queues de retenue	34
EI. Prestations de conseils, études et ingénierie	36
– EI.1 : Répondre aux sollicitations d'expertise	36
CI. Création et entretien d'infrastructures	37
– CI.1 : Entretien et renouvellement du balisage et de la signalétique	37
– CI.2 : Entretien et surveillance des observatoires	37
– CI.4 : Entretien des ouvrages hydrauliques des queues de retenue	38
– CI.5 : Mise en sécurité des chemins de desserte (sentier, voies, parking)	38
MS. Management et soutien	39
– MS.1 : Entretien des bâtiments et de leurs abords, des véhicules et des outils	39
– MS.2 Acquisition et renouvellement du matériel	39
– MS.3 : Assurer le secrétariat courant	39
– MS.4 : Recherche de financement et gestion comptable	39
– MS.5 : Organisation des Comités consultatifs et Conseils scientifiques	40
– MS.6 : Rédaction des programmes d'action et bilans d'activité	40
– MS.7 : Réunions de service et gestion d'équipe	40
– MS.8 : Encadrement des stagiaires de collège et lycée	40
– MS.9 : Formation du personnel	41
– MS.13 : Suivi des conventions de gestion	41
– MS.15 : Réunions de travail avec le GIC et préparation des modalités de gestion	41
– MS.16 : Echanges avec les structures gestionnaires locales	42
– MS.18 : Saisie et gestion des informations sur les bases de données	42
– MS.19 : Réalisations d'études de projets et de rapports spécifiques à certains suivis	42
– MS.20 à MS.22 :	42
– MS.23 : Encadrement des travaux de suivi, d'entretien et de gestion des milieux	42
– MS.24 : Encadrement des projets de recherche	43
– MS.26 : Réaliser une étude de faisabilité pour l'installation de caches à poissons	43
PA. Prestation d'accueil et d'animation	44
– PA.1 : Sorties de terrain encadrées	44
– PA.2 : Animations spécifiques	44
– PA.3 : Conférences et accueil de classes	44
– PA.4 : Gestion des autorisations d'accès	44
– PA.5 : Projets participatifs avec les communes	45
– PA.6 : Sensibiliser les élus	45

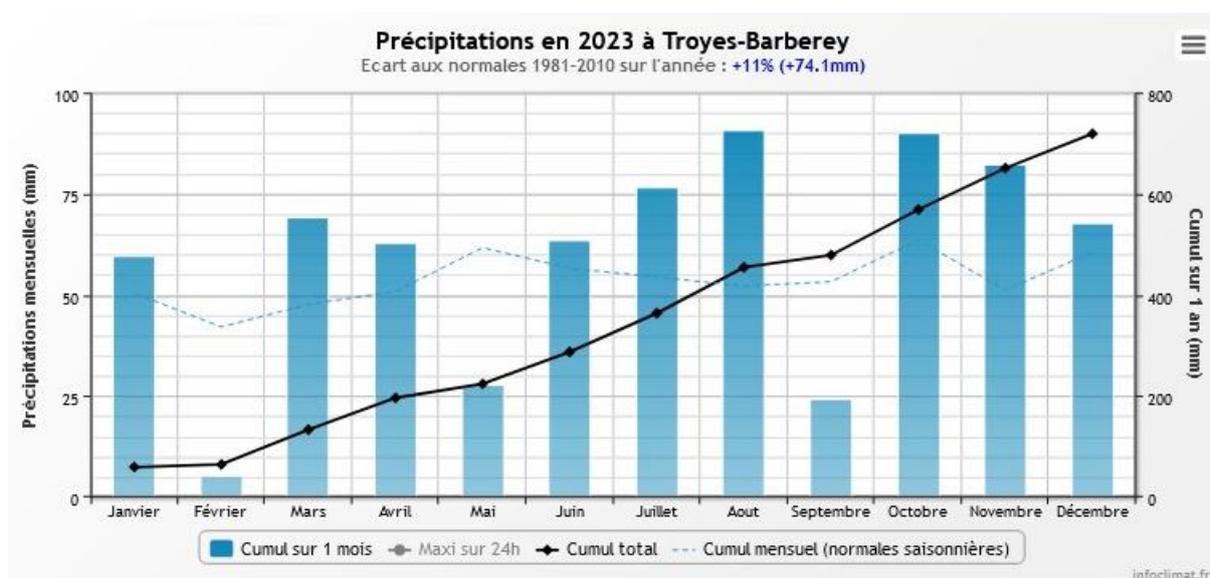
CC. Création de supports de communication et de pédagogie	46
– CC.1 : Création de supports de communication et de pédagogie	46
– CC.2 : Site internet	46

Introduction

Cette année 2023 est marquée par la stabilisation de l'équipe, après son fort renouvellement ces deux dernières années. Le renforcement de l'équipe par l'arrivée de Fabrice (+0,5 ETP de garde-animateur) permet la démultiplication des suivis, de même que l'appui de prestataires extérieurs pour des compléments d'inventaires.

Les questions cynégétiques continuent de monopoliser énormément de temps et d'énergie, au détriment des autres actions, alors même que la population de sangliers continue de baisser.

2023, après un hiver très sec, aura été une année particulièrement pluvieuse, et cette météo capricieuse aura eu raison du bon déroulé de certains suivis, en particulier sur l'entomofaune. La hausse rapide du niveau des lacs au printemps aura été également fatidique à la bonne reproduction des oiseaux, en particulier des anatidés. L'année est également marquée par le renforcement de la colonie d'ardéidés, des épisodes de grippe aviaire qui ont raison de la colonie de Sterne pierregarin, et le lancement de nouveaux projets de partenariats : écoles du territoire pour « parler Réserve », Muséum de Troyes pour renforcer les liens scientifiques, laboratoires de recherche pour de nouveaux projets d'étude !



Précipitations 2023 dans l'Aube, source : www.infoclimat.fr

SP. Surveillance du territoire et police de l'environnement

– SP.1 : Veiller au respect de la réglementation

Opération réalisée	<p>Les opérations de surveillance se sont déroulées sur l'ensemble de l'année, avec une vigilance particulière en période de brâme du cerf, de cueillette du muguet et de champignons.</p> <p>L'acquisition de 2 vélos électriques a permis la réalisation de quelques tournées plus rapides sur les parties à forte fréquentation touristique (entre les deux lacs) rendues néanmoins peu nombreuses par la météo peu favorable globalement en 2024.</p> <p>La vigilance à propos de la réglementation concerne également la veille réglementaire, en particulier concernant les activités de proximité pouvant avoir un impact direct sur la vie et la quiétude de la Réserve.</p>
Résultats	<p>De nombreux constats d'infractions ont été réalisés, en particulier entre mi-septembre et mi-octobre, liée à la fois à la période du brâme (intrusion, dérangement), au repli de la pêche sur le lac du Temple à cette saison (pêche en zone interdite) et à la fréquentation touristique d'arrière-saison (dérangement sur le lac, pénétration illégale...)</p> <p>La présence du photographe en charge du suivi du brâme du cerf permet également de faire remonter des informations concernant les infractions (3 intrusions en septembre).</p> <p>Veille réglementaire :</p> <ul style="list-style-type: none">- Avis néгатif concernant l'extension des activités de loisir au départ de la base d'aviron de Mathaux ;- Avis néгатif concernant le report de l'activité de pêche sur le Lac du Temple en compensation de la baisse du niveau d'eau sur le Lac Amance ;- Echanges réglementaires concernant les modalités de régulation du sanglier dans la Réserve (Organisation globale, Petite Italie...)

– SP.2 : Développer une collaboration inter-polices

Opération réalisée	<p>En 2024, un important travail de rapprochement a été réalisé avec les forces de police du territoire. Ces échanges avec les autres corps de garderie permettent une meilleure organisation de la surveillance de la Réserve, et la mise en œuvre d'actions communes.</p>
Résultats	<ul style="list-style-type: none">- Rencontre avec le Tribunal de Police pour la validation des timbres-amende ;- Rencontre avec les responsables de gendarmerie de Lusigny, Rosière-près-Troyes, Dienville et Bar-sur-Aube ;- Rencontres régulières avec l'OFB ;- Rencontre avec Mr le substitut du Procureur de la République en charge de l'Environnement ;- Rencontre avec le responsable des Polices de l'Environnement de la

	<p>DREAL ;</p> <ul style="list-style-type: none">- Participation à la MISEN de l'Aube ;- Représentation du PnrFO au COLDEN de l'Aube ;- Participation à une mission interservices avec l'ONF et la gendarmerie.
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Mission inter-police à travers le massif d'Orient (article l'Est-Eclair)

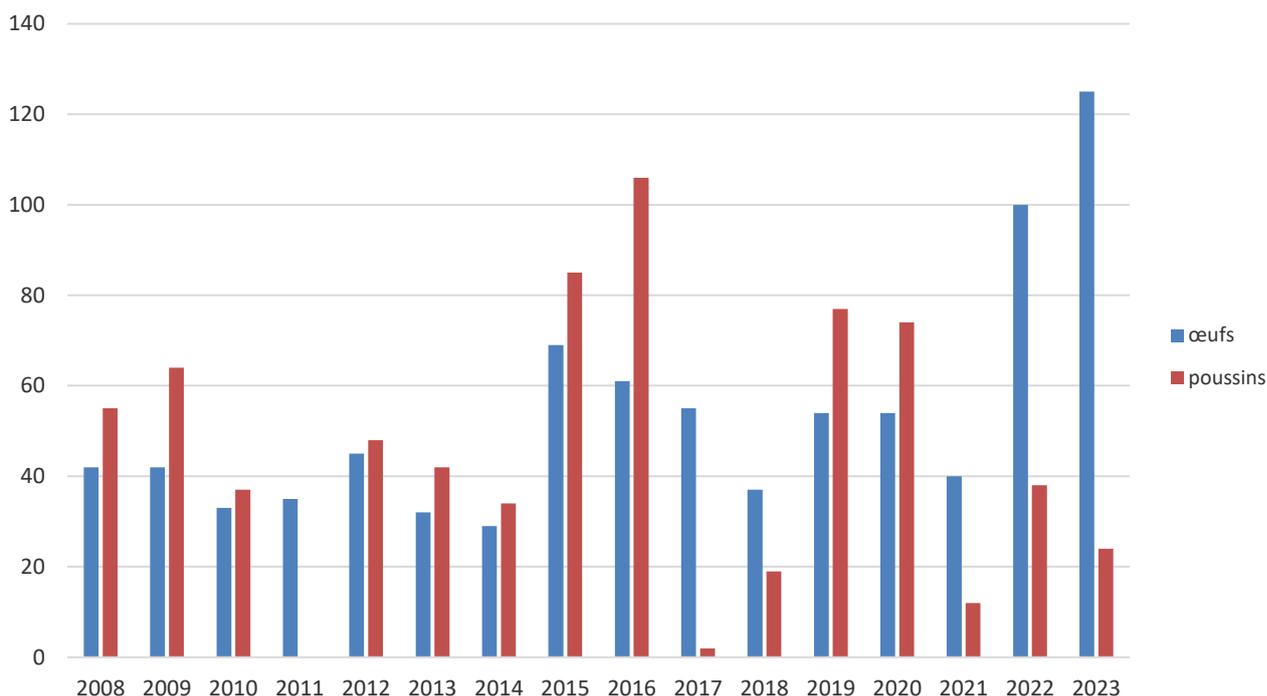


Visite de la gendarmerie à Charlieu

CS. Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

– CS.1 : Suivi de la population nicheuse de Sterne pierregarin

Opération réalisée	Le suivi des sternes a été rendu particulièrement problématique en 2023 par un épisode important de mortalité, probablement lié à la grippe aviaire, bien que les échantillons collectés n'aient pas permis de caractériser formellement celle-ci.
Résultats	<p>L'installation printanière sur la colonie semble bonne, avec une trentaine de couples installés fin avril. Néanmoins, un premier épisode de mortalité frappe les adultes (6 individus trouvés morts le 02 juin), puis les jeunes poussins successivement : 8 poussins morts sur R1 le 20/06, puis 7 morts sur R2 le 30/06, et ainsi de suite.</p> <p>Les pontes de remplacement sont nombreuses, mais la mortalité des juvéniles continue. Au final, de 2 à 6 jeunes seulement atteindront le stade d'envol.</p> <p>On peut signaler également la production de 3 jeunes goélands leucophées sur les radeaux, qui ne semblent pas avoir pâti de la grippe aviaire, et de 2 autres couples dans la Réserve (îlots de Pogains et radeau d'Orient).</p>

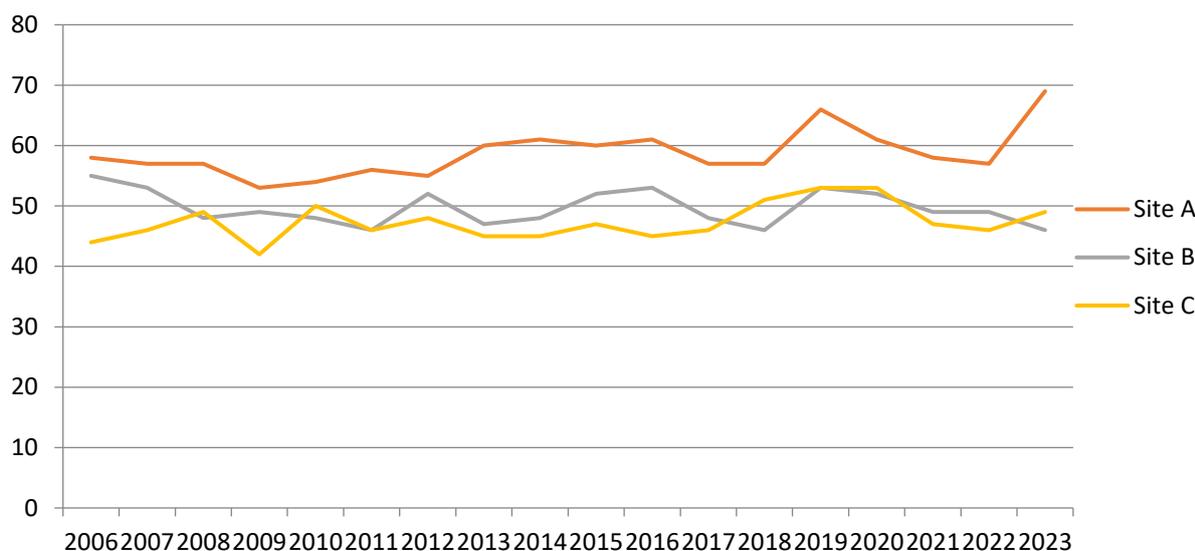


Population nicheuse de la Sterne pierregarin dans la Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient

Remarque : si le nombre de jeunes dépasse les 20 poussins, bien peu atteindront le stade d'envol, en raison de la très forte mortalité juvénile liée à l'épidémie de grippe aviaire. On estime à moins de 6 le nombre de jeunes ayant effectivement quitté la colonie. En outre, ce nombre de jeunes à l'éclosion est très probablement sous-estimé, en raison de leur mortalité rapide après éclosion, qui ne permet donc pas de les dénombrer précisément.

– CS.2 : Suivi STOC-EPS

Opération réalisée	<p>Réalisation des 30 points de STOC-EPS répartis sur l'ensemble de la Réserve. En plus des 2 passages habituels, un troisième passage, a été effectué fin février, permettant de détecter les espèces précoces.</p> <p>Site A : Milieux ouverts de la presqu'île de Charlieu (10 pts)</p> <p>Site B : Forêt littorale du lac d'Orient (10 pts)</p> <p>Site C : Forêt littorale du lac du Temple (10 pts)</p>
Résultats	<p>Les résultats présentés ici ne tiennent compte que des 2 passages « habituels », pour conserver l'homogénéité du protocole.</p> <p>En 2023, la richesse spécifique moyenne est de 18,3, semblable à 2022 (18,4) mais toujours en deça de la moyenne des 20 dernières années (19,5).</p> <p>Au total, 86 espèces différentes ont été contactées sur les 30 points d'écoute : 69 sur le site A, 49 sur le site B et 46 sur le site C.</p> <p><u>Le site A (pointe de Charlieu)</u> présente différents milieux, il est donc logiquement le site le plus riche du suivi.</p> <p>En 2023 (et pour la 2^{ème} année consécutive), on note l'absence inexplicée de l'Alouette des champs. Même si l'espèce est notée en déclin dans toute l'Europe, cette baisse locale n'a pas été constatée sur les points STOC EPS hors réserve. Une nouvelle espèce est notée nicheuse pour la première fois : le Bruant zizi.</p> <p>Pour rappel, tous les oiseaux ont été dénombrés, espèces nicheuses et espèces de passage. Le total de 85 espèces ne correspond donc pas au total des espèces nicheuses sur le site.</p> <p>Les espèces nicheuses (contactées lors des 2 passages) sont au nombre de 73.</p> <p>Pour connaître la richesse spécifique exhaustive de la réserve, il faut ajouter quelques espèces qui n'ont pas été contactées pendant le STOC 2023 mais qui sont bien nicheuses : la Bondrée apivore (1 nid), la Chouette hulotte, l'Autour des palombes (1nid), l'Epervier d'Europe, l'Effraie des clochers (2 individus) et la Nette rousse (1 nid).</p>



Richesse spécifique par site depuis 2006.

Tableau d'abondance :

L'abondance est le nombre d'individus d'une même espèce comptabilisés sur l'ensemble des points d'écoute.

Voici les 10 espèces les plus abondantes sur le site A (pointe de Charlieu) pour l'année 2003 (année n) 2013 (n+10) et 2023 (n+20) : On note qu'en 2003 **l'Alouette des champs, le Pipit farlouse et la Tourterelle des bois** font partie des 5 espèces les plus abondantes. Ces 3 espèces dites de milieu ouvert (ou agricole) sont notées en fort déclin dans toute l'Europe depuis une trentaine d'années.

En 2013, seule l'Alouette des champs figure encore parmi les 5 espèces les plus abondantes du site. En 2023, aucune n'est présente dans le tableau d'abondance.

	2003	2013	2023
1	Alouette des champs	Sterne Pierregarin	Sterne Pierregarin
2	Pipit farlouse	Fauvette grisette	Pouillot véloce
3	Pouillot véloce	Alouette des champs	Pipit des arbres
4	Merle noir	Tarier pâtre	Fauvette à tête noire
5	Tourterelle des bois	Corneille noire	Merle noir
6	Fauvette à tête noire	Merle noir	Etourneau sansonnet
7	Etourneau sansonnet	Pipit des arbres	Tarier pâtre
8	Fauvette grisette	Etourneau sansonnet	Mésange charbonnière
9	Bruant jaune	Pipit farlouse	Fauvette grisette
10	Linotte mélodieuse	Pie-grièche écorcheur	Fauvette des jardins

– CS.3 : Suivi des oiseaux paludicoles nicheurs

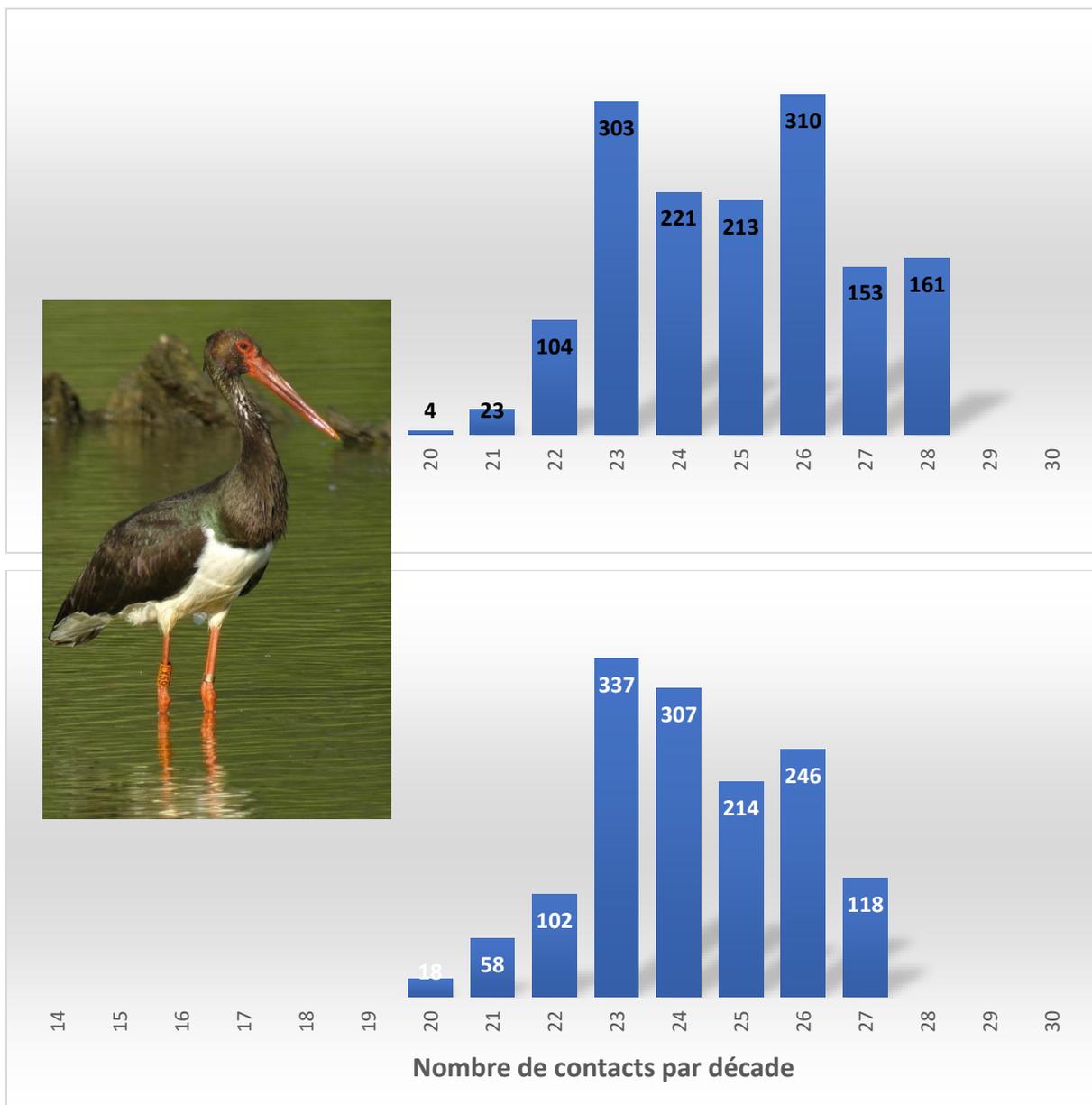
Opération réalisée	<p>Le suivi des passereaux paludicoles est réalisé tous les 2 ans. L'ensemble des berges de la Réserve est prospecté en kayak, et les oiseaux chanteurs sont relevés. Un unique passage est fait pour couvrir l'ensemble de la Réserve, entre mi-mai et mi-juin.</p> <p>En parallèle, un suivi de la colonie reproductrice d'ardéidés est effectué, pour quantifier l'abondance de ces oiseaux. En 2023, après un premier passage de suivi en canoë (avant l'installation des hérons garde-bœufs), le second passage est effectué par drone pour limiter le dérangement. Des contrôles par drone ont également été menés sur d'autres roselières du secteur pour rechercher d'éventuels couples nicheurs hors de la colonie (Anse Margot, Rappelle-Cœurre, Anse d'Arcot).</p>
Résultats	<p>En 2023, 90 couples de Rousserolle turdoïde sont dénombrés dans la Réserve, 17 de Rousserolle effarvate, 6 de Bruant des roseaux et 2 de Phragmite des joncs.</p> <p>Concernant les ardéidés, le Blongios nain semble avoir déserté la Réserve, même s'il semble avoir bénéficié d'une bonne année, avec 5 couples sur l'ensemble des lacs.</p> <p>Dans la colonie d'ardéidés, on recense :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 29 nids de Héron pourpré, - 35 nids de Héron garde-bœufs, - 1 nid d'Aigrette garzette, - 1 couple de Bihoreau gris, présent aux 2 passages, sans savoir si un nid est occupé, <p>On peut ajouter l'observation de 4 Grande Aigrette à proximité de la colonie en juin 2023, dont au moins 1 individu en plumage nuptial, soit un statut de nicheur possible.</p> <p>Pour plus de détails dans les résultats, consulter le rapport « Résultats du suivi des oiseaux paludicoles nicheurs sur les lacs de la Forêt d'Orient, RNNFO 2023 ».</p>



Colonie mixte de Héron pourpré, Aigrette garzette et Héron garde-bœufs dans la Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient, juin 2023

– CS.4 : Suivi Cigogne noire

Opération réalisée	Le comptage synchronisé des cigognes noires présentes sur les grands lacs aubois, coordonné par l'équipe de la Réserve a été effectué en partenariat avec l'ONF et la LPO, de mi-août à début octobre. Il consiste en une recherche simultanée sur les 3 lacs, en début de matinée, de toutes les cigognes visibles.
Résultats	<p>Les premières cigognes noires sont observées cette année à partir du 20 juillet dans la Réserve. Le maximum observé cette année est de 55 oiseaux, le 22 août.</p> <p>238 observations différentes jalonnent la saison de suivi, pour 14 oiseaux porteurs de bagues identifiés. Un unique juvénile bagué est observé cette année, tandis que quelques « habitués » reparassent : une cigogne allemande a ainsi été revue pour la première fois depuis 2017, de même qu'un oiseau bagué en Espagne en 2015 qui fait son 4^e passage sur les lacs cette année (en 8 saisons).</p> <p>Pour plus de détails dans les résultats, consulter le rapport « Cigogne noire – Bilan 2023 du suivi postnuptial sur les lacs de la Forêt d'Orient ».</p>



Nombre de contacts de Cigogne noire par décennie entre 2022 (en haut) et 2023 (en bas) – Cigogne noire CX59, observée en 2023 du 24 août au 3 octobre.

– CS.5 : Suivi Grue cendrée

Opération réalisée	<p>A l'hiver 2022-2023, un seul comptage coordonné de grue cendrée a eu lieu sur les Lacs Aubeis, en janvier.</p> <p>Une recherche de grues cendrées bagués a été effectuée tout au long de la saison, et une synthèse de ce travail ainsi que des recherches des ornithologues du territoire a été produite.</p> <p>Enfin, une veille particulière a été menée au printemps, en raison de suspicions de nidification à proximité de la Réserve (observatoire du lac Amance).</p>
Résultats	Le comptage du 26 janvier 2023 totalise 1988 grues en coucher au dortoir.

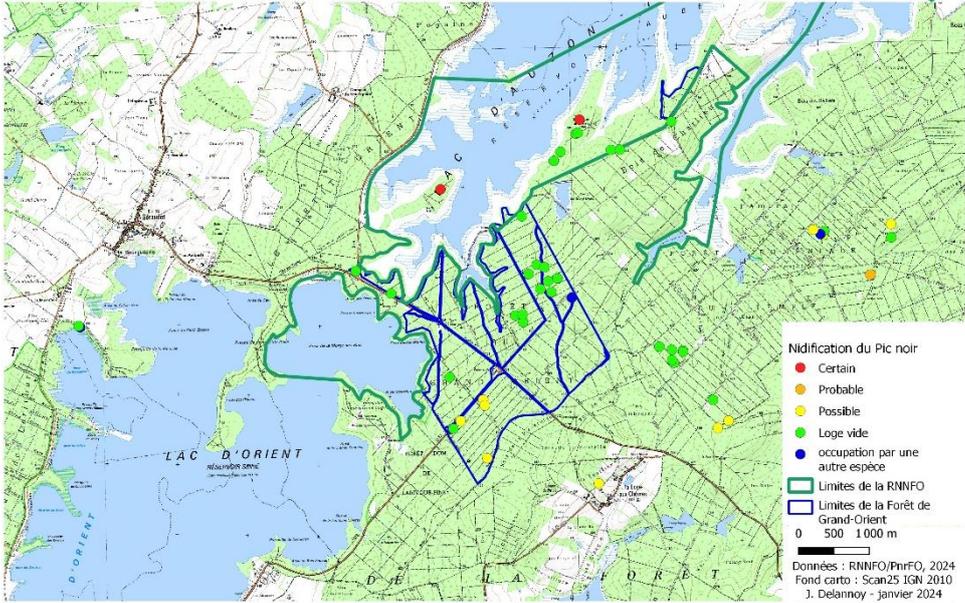
	<p>Néanmoins, il est délicat de considérer qu'il s'agit d'individus hivernants, alors que les migrations de remontée ont déjà commencé.</p> <p>71 contacts d'oiseaux bagués, pour 65 individus différents apportent quelques informations intéressantes sur les mouvements des grues au cours de cette saison.</p> <p>Pour plus de détails dans les résultats, consulter le rapport « Grues cendrées auboises – synthèse hiver 2022-2023 et année 2023 ».</p>
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

– CS.6 : Suivi des stationnements d'oiseaux d'eau hivernants et de passage

Opération réalisée	<p>L'avifaune des lacs de la Forêt d'Orient fait l'objet d'un suivi régulier depuis 30 ans, avec un comptage exhaustif des oiseaux d'eau sur les 3 lacs tous les deuxièmes dimanches de chaque mois, d'août à mai.</p> <p>Cette action est réalisée par des bénévoles de la LPO, avec le concours des agents de la Réserve pour celle-ci.</p>
Résultats	<p>Les comptages mensuels sont présentés pour l'ensemble des 3 lacs. Une analyse plus fine des résultats pourrait permettre d'analyser le rôle de la réserve pour les différentes espèces.</p> <p>En janvier 2023, le site Ramsar « Etangs de la Champagne Humide » obtient 11 critères internationaux (2^{ème} site français après la Camargue) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ > 20 000 oiseaux d'eau ○ Cygne de Bewick (<i>Cygnus columbianus</i>) 74% de l'effectif national ○ Cygne tuberculé (<i>Cygnus olor</i>) 11% ○ Sarcelle d'hiver (<i>Anas crecca</i>) 23% ○ Canard souchet (<i>Anas clypeata</i>) 1% ○ Canard chipeau (<i>Anas strepera</i>) 23% ○ Canard pilet (<i>Anas acuta</i>) 21% ○ Fuligule milouin (<i>Aythya ferina</i>) 10% ○ Grande aigrette (<i>Ardea alba</i>) 13% ○ Foulque macroule (<i>Fulica atra</i>) 10% ○ Grand cormoran (<i>Phalacrocorax carbo</i>) 9% <p>En son sein, le site « Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon » obtient 2 critères Ramsar : site abritant plus de 20 000 oiseaux, et plus de 1% de la population d'une espèce (Sarcelle d'hiver).</p> <p>Pour plus de détails dans les résultats, consulter le rapport « Place des Lacs de la Forêt d'Orient parmi les sites Ramsar de France, comptage Wetlands International, janvier 2023 ».</p>

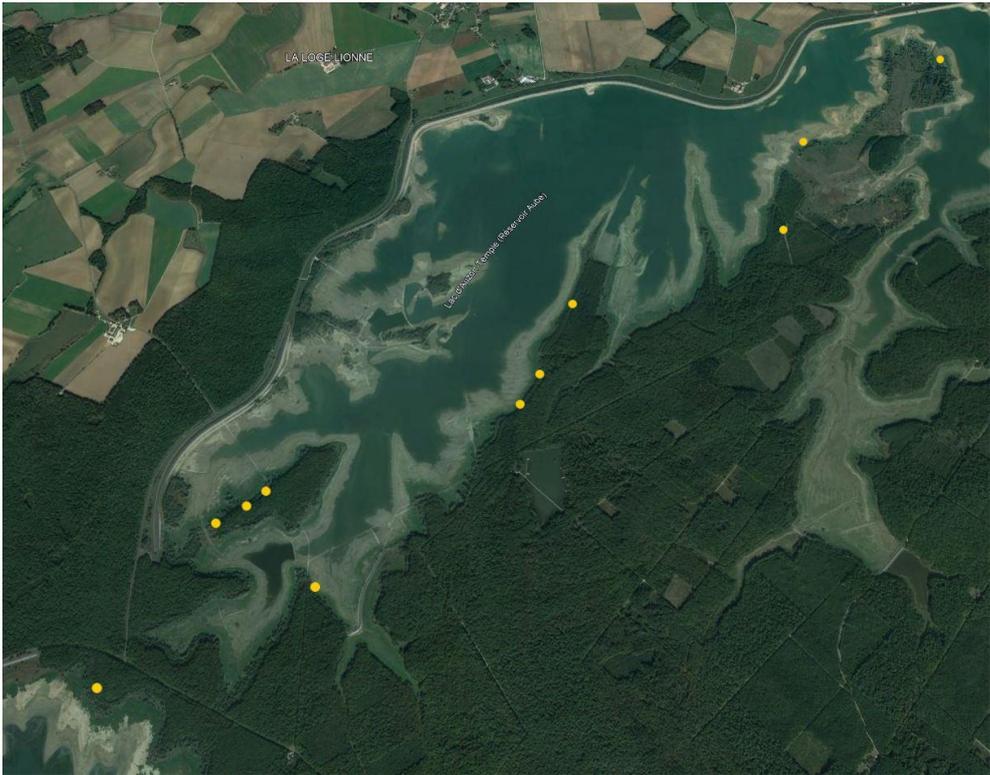
– CS.7 : Suivi des Pics

Opération réalisée	<p>Les forêts du Parc de la Forêt d'Orient abritent 6 espèces de pics. Une prospection systématique a été effectuée en février 2023 pour localiser les arbres à loges. Toutes les cavités et ébauches découvertes ont ensuite été</p>
--------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>repérées au GPS. Une description détaillée de chaque arbre a été réalisée. L'ensemble des arbres à loges a été marqué d'un rond bleu.</p> <ul style="list-style-type: none"> • géolocalisation de nouvelles loges (ou nids) en hiver (janvier-février) • recherche des territoires en période de chant (mars-avril) • contrôle et suivi des loges occupées (mai-juin) <p>Le suivi a été mené en parallèle dans la Forêt de Grand Orient.</p> <p>Quelques données ponctuelles sont également collectées de manière opportuniste hors de cette zone d'étude.</p>
<p>Résultats</p>	<p><u>Pic noir</u> :</p> <p>2 loges occupées dans la Réserve (dont 1 sur l'île du Temple) 1 à 3 territoires sur Forêt Conservatoire du Littoral</p> <p><u>Pic cendré</u> : pas de donnée dans la Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient ni Forêt de Grand Orient en 2023.</p> <p><u>Hors zone d'étude</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 loge probable et 3 autres territoires en Forêt domaniale du Temple - 1 territoire en Forêt privée de La Loge aux chèvres - 1 territoire en Forêt communale - Picarde - 1 territoire de Pic cendré en Forêt domaniale du Temple  <p><i>Contrôles des loges de Pic noir effectués en 2023</i></p>

– CS.8 : Suivi des Rapaces

<p>Opération réalisée</p>	<p>Un suivi des rapaces nicheurs, hivernants et migrateurs, est réalisé par les agents de la Réserve. Un recensement des nids, associé aux données issues du suivi STOC permet d'évaluer les populations nicheuses de la Réserve (ces observations sont transmises à la « mission rapaces » de la LPO).</p> <p>Le suivi des rapaces hivernants et migrateurs ne demande pas de protocole particulier. Il résulte de la surveillance continue de la réserve et consiste</p>
---------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>donc à noter les rapaces observés lors des tournées des agents.</p>
<p>Résultats</p>	<p><u>Nidification 2023 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Milan noir : 11 nids occupés - Buse variable : au moins 1 nid occupé - Bondrée apivore : l'ancien nid est occupé par une Buse – 1 couple probable - Faucon crécerelle : 1 - Faucon hobereau : 0 - Epervier d'Europe : au moins 1 nid - Autour des palombes : 1 couple niche en périphérie et chasse dans la RN  <p><i>Cartographie des nids de Milan noir en 2023 dans la Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient.</i></p> <p><u>Migration et Hivernage 2023 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Busard Saint Martin : un mâle et une femelle chassent régulièrement sur Charlieu - Busard des roseaux : surtout au passage postnuptial - Balbuzard pêcheur : passage du 27 mars au 1er octobre, 1 oiseau bague d'origine allemande - Circaète Jean-le-Blanc : 7 observations en août-septembre - Faucon pèlerin au moins 3 hivernants - Pygargue à queue blanche : au moins 10 hivernants : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 4 adultes (1 mâle bague sans balise, la femelle hollandaise balisée, 1 mâle non bague et une femelle non baguee) ➤ 1 4A ➤ 1 3A (Orient l'oiseau relâché balisé)

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 3 2A (1 bagué sans balise) ➤ 1 1A - Aigle impérial : 1 adulte (1^{ère} donnée pour les Lacs de la Forêt d'Orient) <p><u>Rapaces nocturnes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Effraie des clochers : 2 individus fréquentent le mirador de Charlieu - Chouette hulotte : au moins 1 couple - Hibou des marais : 2 individus à Charlieu dérangés pendant les traques
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- CS.9 : Suivi des Amphibiens (lacs et queues de retenue)
- CS.18 : Suivi des mares

Opération réalisée	<p>En 2023, les 5 mares de la pointe de Charlieu ont fait l'objet d'un triple inventaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation des mares ; - Inventaire de la flore patrimoniale des mares ; - Inventaire des amphibiens des mares (protocole PopAmphibien)
Résultats	<p>Les mares de la Lavogne, Bois Margot, la Petite Pointe, la Renarde et des Sonneurs ont été suivies tout au long du printemps et de l'été 2023. De nombreuses espèces floristiques ont été relevées, dont plusieurs patrimoniales.</p> <p>Pour les inventaires amphibiens, malgré une année très humide et un remplissage quasi-permanent de l'ensemble des mares, la fréquentation par les amphibiens reste assez limitée, sans doute en partie en raison de leur isolement, et de leur assèchement temporaire habituellement.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div> <p><i>Amphicapt dans la mare de Bois Margot, juin 2023, Chara vulgaris dans la mare de la Lavogne, juillet 2023,</i></p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>

	<p><i>Ponte de Grenouille agile dans la mare de la Petite Pointe, mars 2023, remplissage inhabituel de la mare aux Sonneurs en aout 2023.</i></p> <p>Pour plus de détails dans les résultats, consulter le rapport « Suivi des mares 2023 ».</p>
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

– CS.10 : Suivi du Sonneur à ventre jaune

Opération réalisée	<p>Le protocole de Capture-Marquage-Recapture du Sonneur à ventre jaune, initié en 2018, se poursuit.</p> <p>En 2023, il a été fait le constat (après inventaire) que le site de prospection pour 2022 et 2023 avait été réduit par rapport à celui étudié au cours de la période 2018-2021 (en partie en raison du changement de Conservateur, et donc de la perte de certaines informations).</p> <p>La bauge Nord n'a été prospectée aucune des 2 années, mais la présence de sonneurs y est attestée à posteriori en 2023. La mare Ouest n'a pas été prospectée en 2022 du fait de son assèchement. Elle a bien fait l'objet de captures en 2023.</p>
Résultats	<p>En 2023, au cours de 3 sessions consécutives, 88 captures ont été réalisées (31/27/28), pour un total de 33 individus différents.</p> <p>15 individus avaient déjà été capturés en 2022, 18 sont de nouveaux individus pour le site de capture.</p> <p>Pour plus de détails dans les résultats, consulter le rapport « Suivi du Sonneur à ventre jaune, 2018-2023 ».</p>



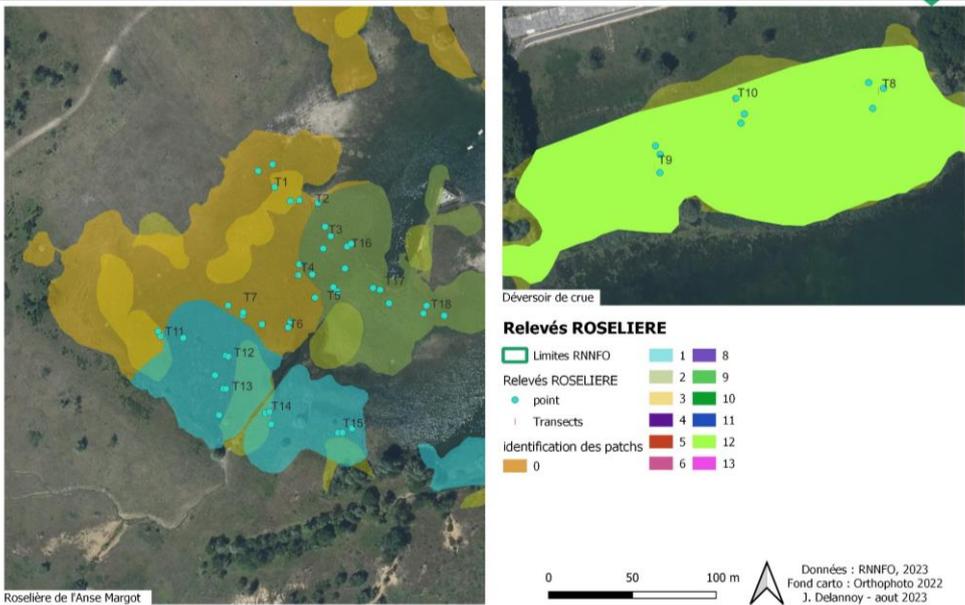
Mise en œuvre de la CMR, juin 2023

– CS.12 : Suivi de la flore patrimoniale

Opération réalisée	<p>Une synthèse des données de la flore patrimoniale a été réalisée en interne, de même qu'une recherche opportuniste des espèces patrimoniale.</p> <p>En parallèle, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne a élaboré un protocole d'étude de l'évolution des milieux ouverts de la Pointe de Charlieu.</p>
Résultats	<p>4 nouvelles espèces sont détectées dans la Réserve en 2023 : Orchis bouffon, Cardamine des marais, Petite Scutellaire et Spiranthe d'automne. Plusieurs espèces patrimoniales historiques sont retrouvées, tandis que d'autres sont recherchées sans succès. Pour plus de détails sur ces résultats, consulter le rapport « Synthèse de la Flore patrimoniale, RNNFO 2023 ».</p> <p>Considérant l'évolution des milieux naturels, le Conservatoire d'Espaces</p>

	<p>Naturels de Champagne-Ardenne a défini un protocole permettant de caractériser l'évolution des végétations prairiales de la Pointe de Charlieu, sur la base de 5 transects localisés dans les patchs d'habitats patrimoniaux précédemment identifiés (Weber, 2020).</p> <p>Un inventaire réalisé cette année permet de disposer d'un état initial. Ce suivi sera réalisé à intervalle de 5 ans pour caractériser l'évolution des habitats.</p> <p>Pour plus de détails sur ces résultats, consulter le rapport « Suivi de l'évolution des végétations prairiales patrimoniales de la Pointe de Charlieu, CENCA, 2023 ».</p>
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

– CS.16 : Suivi de la dynamique des roselières

<p>Opération réalisée</p>	<p>En 2023, il a été expérimenté dans la Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient le nouveau protocole ROSELIERE développé par des membres du réseau RNF, et notamment mis en œuvre dans les Réserves méditerranéennes et littorales. Ce protocole se veut plus simple dans sa mise en œuvre, plus analysable, et fait également le lien avec les données ornithologiques produites dans les sites.</p> <p>Dans chaque type d'habitats sont réalisés à minima 3 points d'étude, chacun étant composé de 3 points d'inventaire et 1 transect.</p>
<p>Résultats</p>	 <p><i>Localisation des points et transects 2023, sur fonds d'analyse cartographique des roselières</i></p> <p>Les résultats sont en cours d'analyse, et doivent être comparés avec ceux du Sud-Ouest de la France, pour vérifier la fonctionnalité du protocole.</p>

– CS.19 : Suivi de l'impact des ongulés sur la flore de la Réserve

<p>Opération réalisée</p>	<p>Cette action n'a pas été réalisée en 2023, faute de protocole.</p>
---------------------------	-----------------------------------------------------------------------

– CS.22 : Réaliser un inventaire des groupes d'insectes non investigués

Opération réalisée	En 2023, un inventaire des Hétérocères (papillons de nuit) a été réalisé par la Mission Spider, comprenant à la fois des sessions nocturnes attractives (lumière et miellée) et une prospection diurne aléatoire.
Résultats	<p>284 espèces différentes ont été observées, au cours de 12 nuits d'observation, ce qui porte le total de Lépidoptères hétérocères connus dans la Réserve à 303 espèces différentes.</p> <p>On peut relever notamment l'observation de 4 nouvelles espèces pour la Champagne-Ardenne, 5 nouvelles espèces pour l'Aube, et 7 espèces qui n'avaient pas été contactées dans le département depuis plus d'un siècle.</p> <div data-bbox="483 696 1471 1350"> </div> <p><i>Ennomos aliaris</i>, <i>Bembecia ichneumoniformis</i>, <i>Gastropacha populifolia</i> et <i>Alabonia geoffrella</i>, 4 espèces d'hétérocères détectées dans la RNNFO en 2023. Photos : J. Chrétien ©</p> <p>Pour plus de détails dans les résultats, consulter le rapport « Inventaire des Lépidoptères hétérocères de la Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient, 2023 ».</p>

Opération réalisée	En 2023, quelques individus de fourmis ont été capturés en différents endroits de la Réserve, notamment par les stagiaires présents. Ces échantillons ont été adressés à l'association AntArea pour analyse.
Résultats	<p>3 taxons différents ont été identifiés, pour 11 échantillons : il s'agit de <i>Lasius niger</i>, <i>Tetramorium impurum</i> et <i>Lasius flavus</i>.</p> <p>Ces espèces avaient déjà été répertoriées à l'occasion des inventaires de la Mission Spider (2022) au cours desquels 14 espèces avaient été inventoriées.</p>

– CS.23 : Inventaire et cartographie des espèces exotiques envahissantes

<p>Opération réalisée</p>	<p>Le Sainfoin d'Espagne est la principale espèce exotique envahissante connue dans la Réserve. Elle fait l'objet d'actions de gestion depuis plusieurs années.</p> <p>En 2023, suite à des prospections botaniques poussées, deux nouvelles espèces ont été découvertes : le Bident à fruits noirs (1 pied) et l'Aster à feuilles lancéolées, qui colonise une surface conséquente en limite de zone inondable, avec un fleurissement très tardif qui pourrait expliquer qu'il soit passé inaperçu jusqu'à présent.</p> <p>Voir également la mesure IP.10 : <i>Gestion des espèces envahissantes</i>.</p>
<p>Résultats</p>	<p>Localisation des espèces exotiques envahissantes dans la Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient, 2023</p>

– CS.24 : Inventaire des micro-mammifères

<p>Opération réalisée</p>	<p>Une journée de formation spécifique à l'étude des micro-mammifères sans capture a été organisée en 2023, à l'attention du personnel des Réserves.</p> <p>Par suite, elle a été mise en œuvre ponctuellement par l'équipe de la Réserve et les stagiaires présents tout au long de l'année, via 2 procédés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des pelotes de réjection de chouettes ; - Mise en place de pièges-photos appâtés ; - Recherche spécifique pour certaines espèces (muscardin...).
<p>Résultats</p>	<p>Les résultats sont pour l'instant ponctuels, avec une faible mise en œuvre du protocole par piège-photo. Néanmoins, celui-ci permet de confirmer la bonne implantation localement de la Musaraigne aquatique, et la possible découverte du Campagnol amphibie, à reconfirmer.</p> <p>Un lot de pelotes de réjection d'Effraie des clochers collecté dans le mirador de Charlieu est également en cours d'analyse pour identifier les micromammifères présents. L'observation en janvier 2024 de 2 individus sur</p>

la pointe de Charlieu précise l'installation de l'espèce sur le site. La pose d'un nichoir permettrait de fixer l'espèce de manière plus pérenne, et de récupérer ainsi de manière plus fiable et régulière des pelotes à analyser.



Bushnell (M) RNRPHC0 61°F 16°C 09/13/2023 08:00:28



Bushnell (M) RNRPHC0 59°F 15°C 09/13/2023 00:11:14

Campagnol roussâtre et Souris grise au piège-photo appâté « en bouteille ».

– CS.25 : Suivis des ongulés de la Réserve

Opération
réalisée

Le comptage annuel des cerfs au brâme a lieu, comme chaque année, fin septembre (25/09). Il est coordonné conjointement par le Parc et l'ONF.

Le suivi photographique des cerfs bramant, initié en 2020, s'est poursuivi pour la 4^e année consécutive. Une identification photographique individuelle permet de suivre la dynamique de ces animaux dans le temps.

Après le tir d'Auzon (observé depuis 2019) fin 2022, le renouvellement se poursuit, mais le turn-over semble relativement important, avec des animaux vus sur les places de brâme ne dépassant pour l'instant pas 3 années d'observation.

Enfin, les comptages réguliers se poursuivent lors des battues, tant

	concernant les sangliers que les ongulés.
Résultats	<p>Au brâme, sont comptés : 34 cerfs, pour 210 cervidés au total. On note également une dispersion des places de brâme hors de la Réserve : Piney, Loge aux chèvres, Forêt du Temple.</p> <p>Lors du suivi photographique, au moins un animal sera observé dans la Réserve et retrouvé 10 jours plus tard sur la place de brâme de Piney par un autre observateur, ce qui témoigne des échanges entre sites, y compris durant le brâme.</p> <p>« Trombinoscope » des cerfs bramant, réalisé par Yohann Berry. Globalement, on note peu de « vieux » cerfs : les principaux animaux présents sur les places de brâme ont un turn-over très important. Plusieurs animaux connus depuis 2021 sont encore présents cette année, produisant de beaux animaux, avec une ramure en développement. Néanmoins, aucun animal ayant plus de 3 années de brame n'est identifié.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center;">  <p><i>Gauvain, 2022-2023</i></p> </div> <div style="text-align: center;">  <p><i>Brochot, 2021-2023</i></p> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;">  <p><i>Perche, 2021-2023</i></p> </div> <div style="text-align: center;">  <p><i>Diablo, 2022-2023</i></p> </div> </div>



Obsidienne, 2022-2023



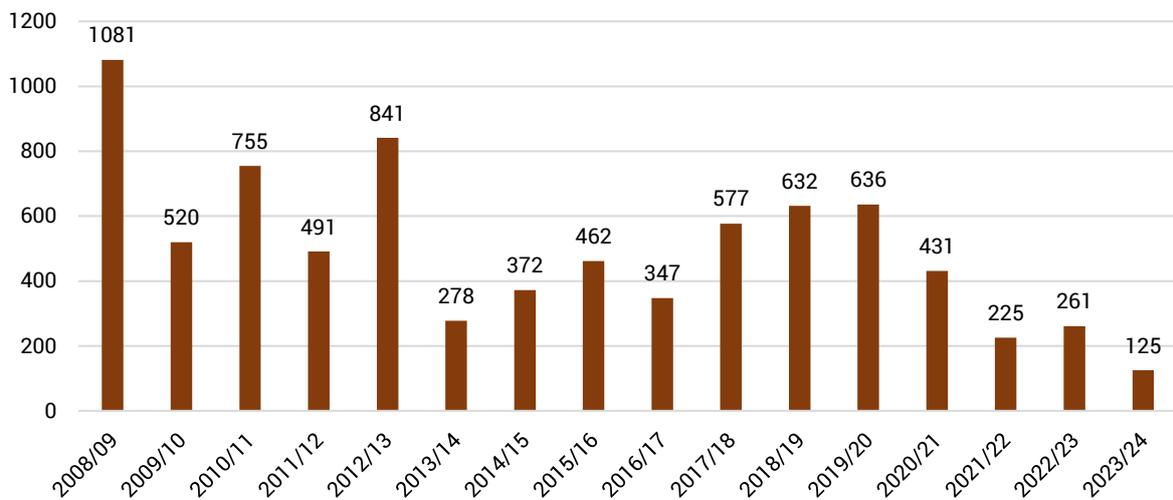
Grand Sombre, 2022-2023

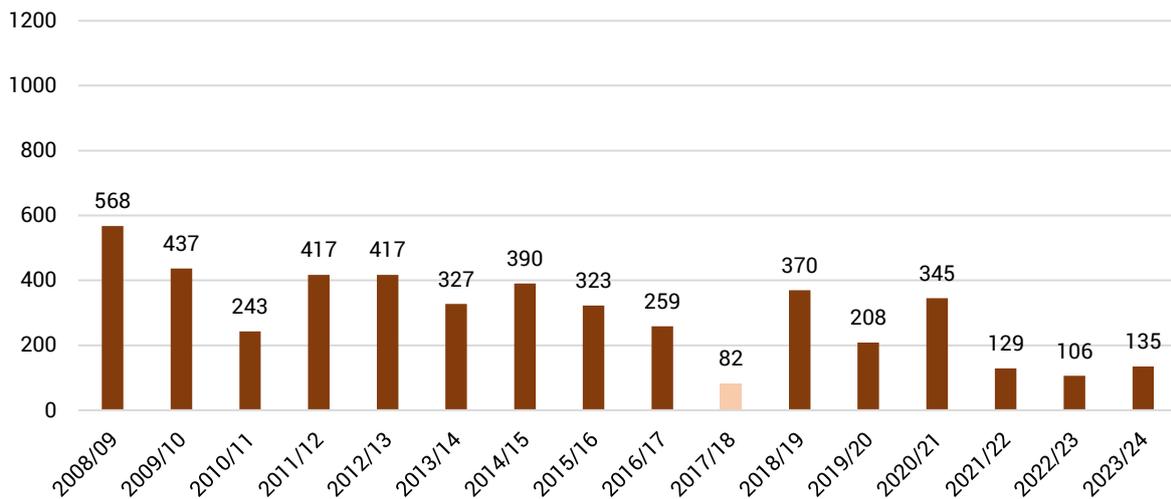


Est, 2021-2023

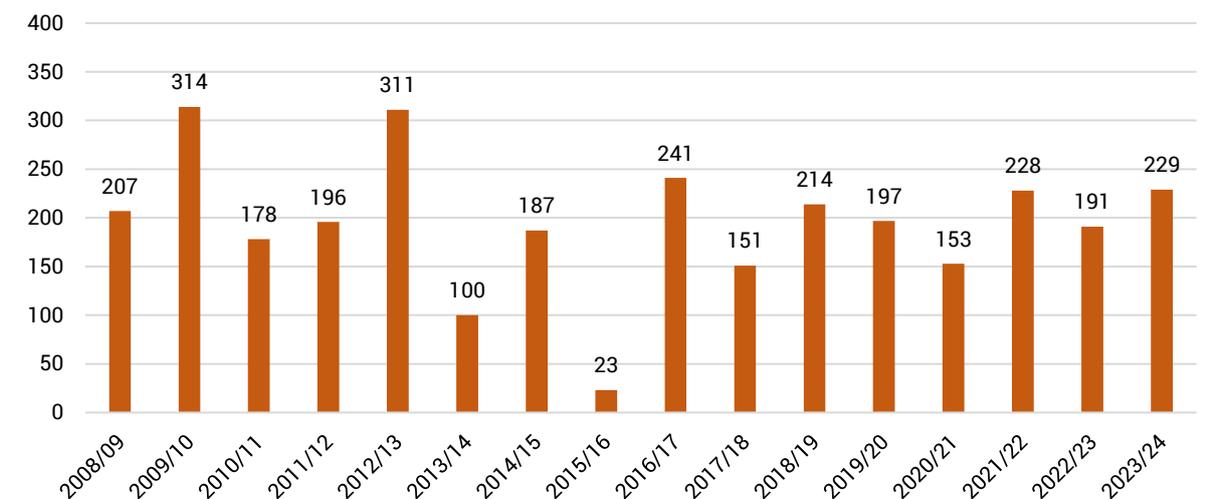
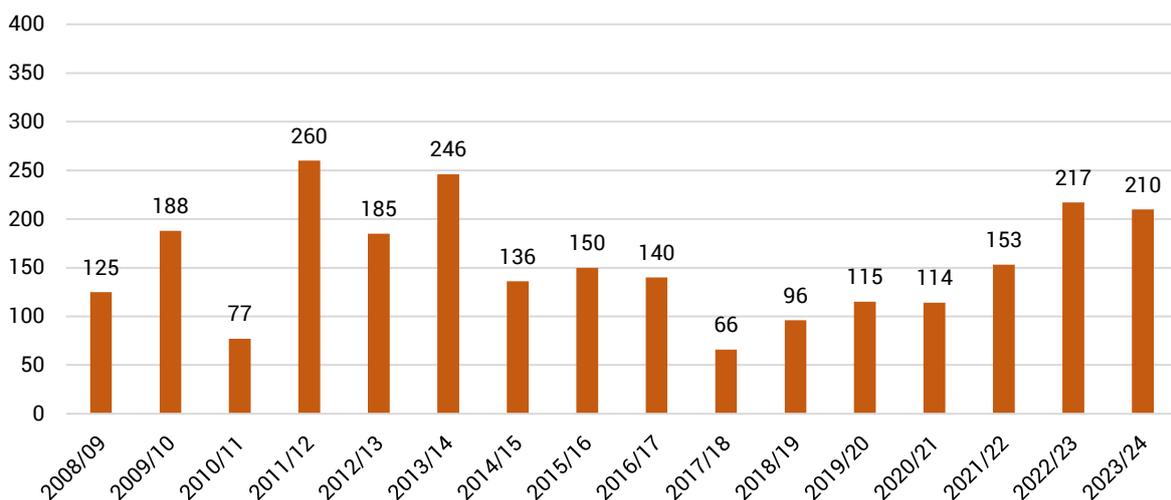
Les autres cerfs observés le sont pour la première année dans la Réserve, ce qui ne signifie pas qu'ils n'étaient pas présents les années antérieures.

On soulignera également la présence d'un animal qui, de l'avis de plusieurs observateurs indépendants les uns des autres, présente des caractéristiques de la population de Soulaines, assez différentes de celle du massif d'Orient. Il témoignerait d'échanges entre les massifs, salutaires pour l'évolution génétique de ces populations. Néanmoins, cet animal a été tué à la chasse en janvier 2024.





Evolution des populations de sangliers lors des comptages de fin novembre (en haut) et de fin janvier (en bas) dans la Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient



Evolution des populations de cervidés lors des comptages de fin novembre (en haut) et de fin janvier (en bas) dans la Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient.

– CS.27 : Suivi régulier de la qualité et de la hauteur d'eau

Opération réalisée	Les niveaux d'eau sont relevés quotidiennement par Seine Grands Lacs dans le cadre de la gestion courante de ceux-ci.
Résultats	<p style="text-align: center;">Evolution des niveaux d'eau des Lacs de la Forêt d'Orient en 2023</p>

– CS.28 : Suivi des Odonates

Opération réalisée	En 2023, le protocole STELI (Suivi Temporel des Libellules) a été mis en œuvre dans la Réserve, afin de documenter l'évolution sur le long terme du cortège d'odonates, notamment en lien avec l'évolution des milieux.
Résultats	<p>Les conditions climatiques difficiles (pluie, vent et températures froides sur une large partie du printemps) n'ont pas permis une mise en œuvre optimale du protocole.</p> <p>Le protocole est mis en œuvre sur les 5 mares de la pointe de Charlieu.</p> <p>En 2023, on peut noter l'observation d'une unique espèce patrimoniale : le Leste barbare.</p>

– CS.31 : Suivi des lépidoptères

Opération réalisée	En 2023, le protocole STERF (Suivi Temporel des Rhopalocères de France) a été mis en œuvre dans la Réserve, afin de documenter l'évolution sur le long terme des populations de papillons, notamment en lien avec l'évolution des milieux ouverts de la pointe de Charlieu.
--------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Résultats</p>	<p>Les conditions climatiques difficiles (pluie, vent et températures froides sur une large partie du printemps) n'ont pas permis une mise en œuvre optimale du protocole, et un inventaire relativement pauvre.</p> <p>15 transects sont ainsi parcourus à travers la Réserve.</p> <p>En 2023, 3 espèces patrimoniales sont ainsi observées : l'Azuré du trèfle, l'Hespérie du chiendent et la Silène.</p>	
------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

IP. Interventions sur le patrimoine naturel

- IP. 1 : Remise en état des ouvrages hydrauliques des queues de retenue
- IP. 2 : Gestion hydraulique des queues de retenue

Opération réalisée	En 2023, Seine Grands Lacs a procédé au remplacement des bastinges de l'ouvrage de vidange de la queue de retenue de Grand-Orient, rendant celui-ci plus étanche et plus manipulable.
Résultats	<p>Le Parc a procédé à l'ajustement des bastinges pour maintenir un niveau favorable à l'accueil des cigognes noires à l'automne. Ceux-ci ont été refermés au début de l'hiver pour le remplissage le plus tôt possible de la queue de retenue en faveur de l'avifaune nicheuse.</p> <p><i>Nouveaux bastinges installés à la queue de retenue de Valois, le 8 mars 2023.</i></p> <p><i>L'ouverture à mi-hauteur correspond au niveau le plus favorable pour la Cigogne noire.</i></p> 

- IP.3 : Entretien des structures de nidification de la colonie de Sternes

Opération réalisée	<p>Les 3 radeaux et l'îlot de l'Anse Margot ont fait l'objet d'une journée d'entretien et de restauration en février.</p> <p>Les 2 anciens radeaux présents sur le Lac d'Orient ont été remorqués sur la berge en fin d'année pour restauration.</p>
Résultats	<p>Nidification des sternes sur les radeaux et l'îlot.</p> <p><i>Poussin d'1 jour sur l'îlot à sterne, juillet 2023</i></p> 

- IP.4 : installation de caches à poissons

Opération réalisée	Les échanges se poursuivent de manière ponctuelle avec l'Association de pêche des Lacs de la Forêt d'Orient pour l'aménagement de caches à poisson dans le Lac du Temple, hors Réserve.
--------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	Un avis du Conseil scientifique a été rendu (défavorable dans la Réserve, neutre pour la partie extérieure, mais insistant sur la nécessité d'un protocole de suivi de l'efficacité), des retours d'expérience ont été fournis.
Résultats	A ce stade, les éléments n'ont pas été mis en place.

– IP.5 : Complément de broyage et de coupe dans les milieux ouverts

Opération réalisée	<p>2 semaines de chantier de l'entreprise d'insertion « Boutique Boulot » ont eu lieu dans la Réserve. Suivant les règles définies par le Conseil scientifique concernant la gestion des habitats de la pointe de Charlieu, il s'agissait de maintenir l'état d'ouverture des habitats patrimoniaux du site.</p> <p>En complément, un passage au broyeur forestier a permis de rouvrir quelques secteurs proches ayant tendance à un fort embroussaillage.</p>
Résultats	<p>Carte des zones des interventions manuelles de broyage de la végétation (entouré en blanc) et mécanique (en marron) sur les habitats patrimoniaux de la pointe de Charlieu</p> <p>Avant/après les interventions manuelles du chantiers sur les habitats à <i>Caluno vulgaris</i> et <i>Filagini vulgaris</i></p>

– IP.9 : Actions de dépollution

Opération réalisée	Un chantier d'une journée de ramassage de déchets sur les berges de la Petite Italie (dans et hors Réserve) a été mené en partenariat avec le lycée de Sainte-Maure (classe de 1 ^{ère}).	
Résultats	Collecte de 12 sacs de déchets (principalement issus de l'activité touristique du lac et de l'occupation ancienne du site).	

– IP.10 : Gestion des espèces envahissantes

Opération réalisée	<p>Suite aux inventaires de celles-ci (voir mesure CS.23), des campagnes d'arrachage régulières du Sainfoin d'Espagne ont été organisées durant le printemps, sur la ligne des Comtes de Champagne, sur la ligne du Marmoret, dans la dernière ligne d'accès de la route de Charlieu et au milieu de la pointe.</p> <p>L'Aster à feuilles lancéolées a également fait l'objet d'un broyage manuel tardif (début octobre) au moment de sa floraison. Le décaissement, un temps envisagé, n'a pas été mis en œuvre pour plusieurs raisons : risque de redynamisation de l'espèce en cas de sols mis à nu, importance du chantier à mettre en œuvre, dérangement en période de migration... Cela pourra être réfléchi dans les prochaines années, selon l'évolution de l'espèce sur site.</p> <p>Voir également la mesure « CS.23 : Inventaire et cartographie des espèces exotiques envahissantes »</p>	
Résultats	<p>Régression du Sainfoin d'Espagne</p> <p>Contrôle de l'Aster à feuilles lancéolées</p>	

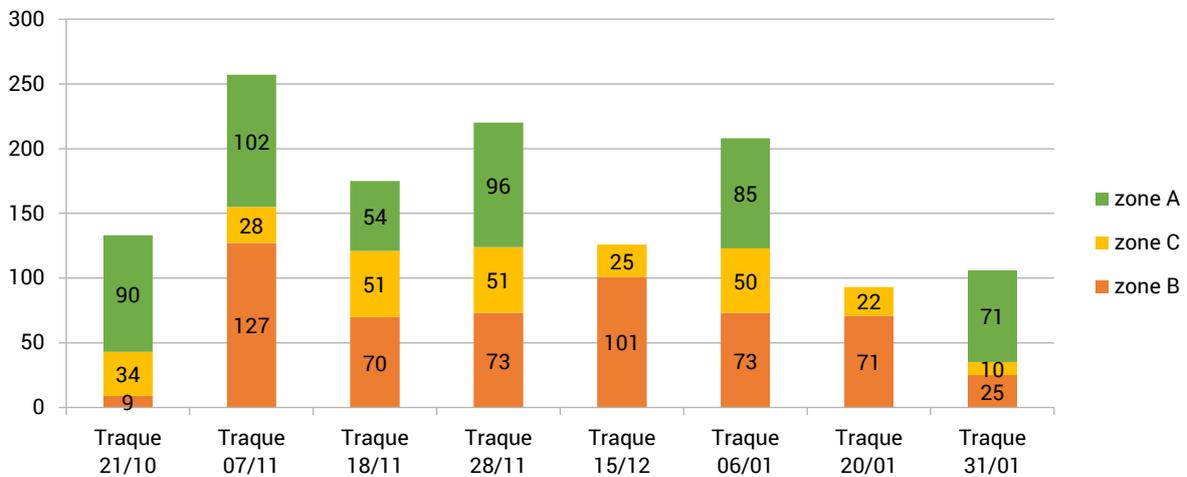
– IP.11 : Broyage des lignes de tir pour le décantonnement et mise en sécurité des postes de chasse

Opération réalisée	<p>Les opérations de broyage des lignes de tir ont été réalisées très tardivement en 2023, du fait d'un manque d'anticipation, de problèmes mécaniques (broyeur endommagé) et des conditions météorologiques rendant les sols assez sensibles aux interventions.</p> <p>Elles ont finalement été réalisées début octobre après une période de sec relatif.</p>	
Résultats	Réalisation des broyages, battues en sécurité.	

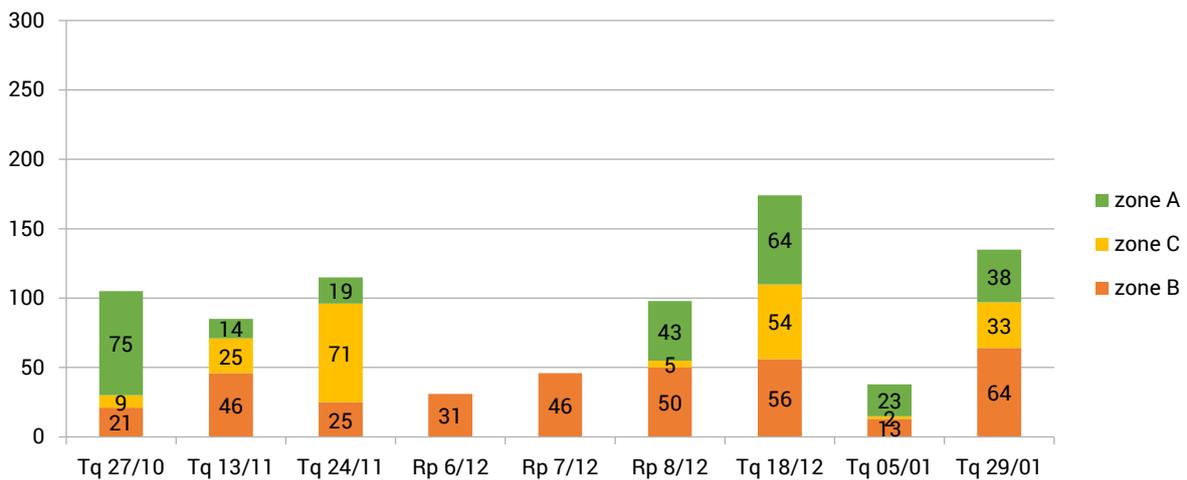
– IP.12 : Battues de décantonnement

Opération réalisée	<p>Pour la saison 2022-2023, 8 journées de régulation à tir se sont déroulées dans la Réserve. 69 sangliers ont été prélevés.</p> <p>Pour la saison 2023-2024, 6 journées de régulation à tir ont été effectuées, pour un prélèvement de 69 sangliers. Le nombre d'individus présents lors de la dernière journée repart à la hausse, après une saison sensiblement basse.</p> <p>En parallèle, 2 fois 3 journées de repousse cervidés ont été menées. Ce fonctionnement en série de 3 jours consécutifs semble particulièrement efficace pour le décantonement des hardes, qui mettent énormément de temps à revenir dans la Réserve.</p>
Résultats	<p><u>Concernant les battues de décantonement des cervidés en 3 jours :</u></p> <p>Les objectifs de décantonement de cervidés et de prélèvement des sangliers sont peu compatibles : les premières traques doivent se répartir tant sur les exondées que les espaces ouverts, quand les secondes vont plutôt cibler les secteurs broussailleux et les roselières. En outre, les premières nécessitent une poursuite jusque dans les anses des deux côtés de la Réserve, pour accompagner les animaux hors de la Réserve.</p> <p>Dans le cas de la réalisation des tirs de sangliers le 1^{er} jour, les objectifs de décantonement des cervidés ne sont pas atteints (remisage dans les anses). A l'inverse, après 2 jours de décantonement cervidés, les sangliers sont plus difficilement accessibles pour destruction (suivant les observations, ils sont généralement rassemblés en plus grosses compagnies plus rapidement mobiles, et donc réduisant les possibilités de prélèvement).</p> <p>Pour un décantonement des cervidés en 3 jours, la 3^e journée peut être effectuée avec moins de monde, les animaux étant déjà sur le qui-vive, et plus prompts à décamper.</p> <p>Une 3^e série de 3 jours, initialement prévue mi-janvier, a été annulée, en raison d'une faible présence des cervidés lors de la première battue de janvier, d'un coup de froid ayant provoqué une arrivée d'oiseaux migrateurs à partir du 9 janvier, et en raison de la bonne réalisation des prélèvements d'ongulés par les équipes du GIC.</p> <p><u>Concernant les battues de régulation des sangliers 2023-2024 :</u></p> <p>La battue (optionnelle) prévue début décembre a été annulée en raison d'un fort prélèvement réalisé fin novembre concomitant avec des effectifs en nette baisse. En outre, cette dernière journée devait être réalisée à l'issue de 2 jours de décantonement.</p> <p>La battue (optionnelle) de mi-janvier a également été annulée en raison d'effectifs en très forte baisse (38 sangliers comptés début janvier, Ile du Temple incluse) et d'une vague de froid apportant un important contingent d'oiseaux migrateurs.</p> <p>L'arrêt de l'agrainage dans les forêts voisines (notamment Temple) et le léger coup de froid de mi-janvier semble avoir entraîné un glissement des sangliers à l'échelle du massif vers l'Est de celui-ci. Malheureusement, la</p>

reprise active des battues courant janvier accompagné d'un léger redoux a poussé les animaux à revenir trouver refuge dans la Réserve en fin de saison, ce qui se traduit par une hausse des effectifs en fin d'hiver.



Nombre de sangliers observés lors des battues 2022-2023



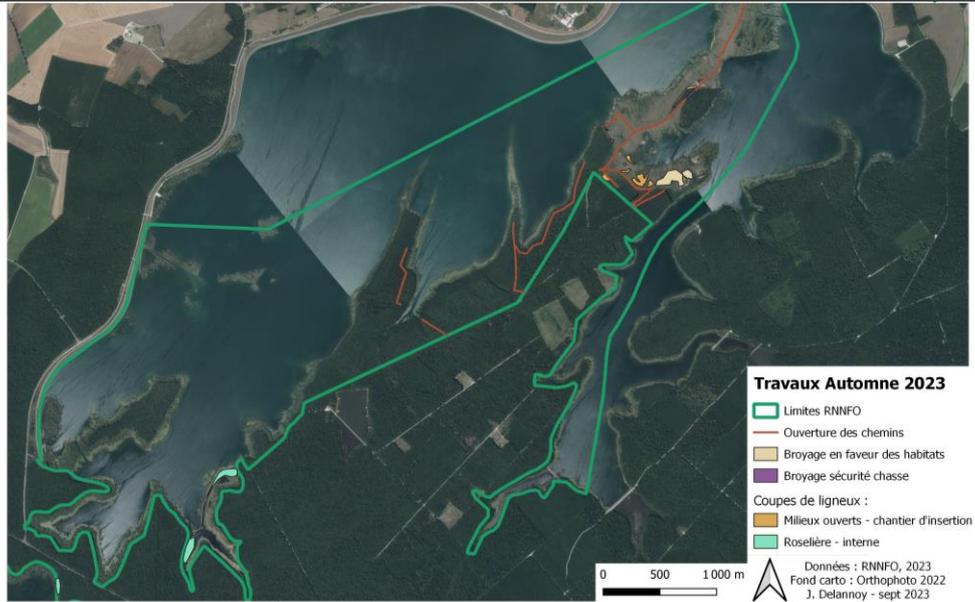
Nombre de sangliers observés lors des battues 2023-2024

- IP.14 : Coupe ou broyage des ligneux dans les roselières
- IP.15 : Coupe dans la saulaie rivulaire dans les queues de retenue

Opération réalisée	<p>En 2023, des coupes de saules ont été réalisées dans la queue de retenue de Valois (aux deux extrémités de la digue), ainsi que devant l'observatoire d'Orient.</p> <p>Les bords de la roselière de l'Anse Margot ont également été en partie dégagés lors du chantier réalisé par l'association de réinsertion au cours de l'été, après les travaux de réouverture des milieux de Charlieu.</p> <p>Une action de dégagement du point de vue de l'observatoire de l'Espace Faune de la Forêt d'Orient a également été réalisée avec un groupe de jeunes encadrés par les services de la Direction Territoriale de la Protection</p>
--------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Judiciaire de la Jeunesse.

Résultats



Localisation des secteurs d'intervention 2023

El. Prestations de conseils, études et ingénierie

– El.1 : Répondre aux sollicitations d'expertise

Opération réalisée	<p>En 2023, l'expertise de l'équipe « Réserve » a surtout été sollicitée sur deux axes :</p> <ul style="list-style-type: none">- La gestion de l'importante fréquentation du Cygne tuberculé sur le Lac Amance, avec les questions qu'elle implique : pollution des plages, risque sanitaire, dégâts aux cultures, espèce protégée...- Le renouvellement de la charte du PnrFO, en particulier sur l'accompagnement des mesures en lien avec les espaces protégés : déclinaison de la Stratégie Nationale Aires Protégées, prise en compte de la biodiversité, diversité des statuts de protection...
Résultats	<p><u>Cygne tuberculé</u> : participation aux réunions du groupe de travail sur la question, proposition de protocoles de suivi ;</p> <p><u>Charte du PnrFO</u> : rédaction des mesures :</p> <p>Mesure 2.2.1 - Renforcer la fonctionnalité écologique du territoire à toutes ses échelles</p> <p>Mesure 2.2.2 - Préserver les milieux naturels et productifs pour un territoire résilient face aux changements climatiques</p> <p>Mesure 2.2.3 - Valoriser la nature ordinaire (prairies, haies, vergers...)</p>

CI. Création et entretien d'infrastructures

– CI.1 : Entretien et renouvellement du balisage et de la signalétique

Opération réalisée	<p>L'ensemble du périmètre de la Réserve est régulièrement parcouru, pour évaluer l'état du balisage. Celui-ci est régulièrement réactualisé.</p> <p>De nouveaux panneaux règlementaires ont été réinstallés en 2023.</p> <p>Une problématique concernant les limites utilisées est apparue : celles-ci ne sont pas en adéquation avec le décret de création de la Réserve, et ne correspondent pas non plus au bornage réel. Le renouvellement du Plan d'aménagement forestier des parcelles de Seine Grands Lacs peut également, dans certains endroits, poser question sur ces limites.</p>
Résultats	<p>Balisage entretenu, limites clairement matérialisées.</p>  <p><i>Pose des nouveaux panneaux règlementaires</i></p>

– CI.2 : Entretien et surveillance des observatoires

Opération réalisée	<p>En 2023, la structure d'accueil de l'observatoire d'Orient a été remplacée. Cette nouvelle structure, très semblable à la précédente, a été réalisée par un artisan local.</p> <p>Une partie de la couverture de tuiles de l'observatoire d'Orient a également été remise, suite à dégradation.</p> <p>Le sentier d'accès à l'observatoire de Valois, enfin, a fait l'objet d'une restauration, en partenariat avec le Conservatoire du Littoral, et en utilisant du matériau inutilisé du Sentier du Roi Chêne (réalisation Conservatoire du Littoral 2023).</p> <p>Des tournées d'entretien et de nettoyage sont également régulièrement organisées, en particulier en période de forte affluence touristique.</p> <p>4 nouveaux panneaux de présentation de l'avifaune de la Réserve ont également été répartis dans les 4 observatoires qui jalonnent le pourtour de la Réserve. Il s'agit d'une version remise à jour du panneau historique (2007) présent à l'observatoire d'Orient.</p>
Résultats	Observatoires accessibles et entretenus



– *CI.4 : Entretien des ouvrages hydrauliques des queues de retenue*

Opération réalisée	La digue de Valois a fait l'objet d'un chantier de coupe de saules au cours de l'été avec un groupe de scouts.
Résultats	Pour le renouvellement des ouvrages et la gestion des niveaux d'eau, voir la mesure « IP. 2 : Gestion hydraulique des queues de retenue » Digues entretenues.

– *CI.5 : Mise en sécurité des chemins de desserte (sentier, voies, parking)*

Opération réalisée	Le chemin périphérique de la Réserve a fait l'objet de travaux de réouverture sur une partie du bois de Charlieu. Les principales voies d'accès sont régulièrement entretenues et contrôlées, tant par les agents de la Réserve que les partenaires et ayants-droits locaux (ONF, SGL...)
Résultats	Accessibilité de la Réserve maintenue.

MS. Management et soutien

– MS.1 : Entretien des bâtiments et de leurs abords, des véhicules et des outils

Opération réalisée	<p>Entretien régulier du matériel, des véhicules, et des sites.</p> <p>Le 4x4 Landrover en particulier a subi plusieurs avaries, qui remettent en cause son bon fonctionnement. Son remplacement est à envisager à court terme (1^{ère} immatriculation : 2003).</p> <p>Le bateau a également fait l'objet d'une révision des moteurs et d'une remise en état global. Le moteur électrique a été touché par une vague, son attache s'est cassée, et il est resté au fond de l'eau d'aout à novembre, mais semble de nouveau fonctionnel.</p>
Résultats	Fonctionnement du matériel

– MS.2 Acquisition et renouvellement du matériel

Opération réalisée	<p>En 2023, peu de matériel a été acquis pour les inventaires et suivis.</p> <p>En revanche, 2 vélos électriques équipés (casques, anti-vol...) ont été achetés pour faciliter les tournées de surveillance et la rapidité d'accès aux points d'inventaire.</p> <p>Les tenues et équipements de travail des agents de la Réserve ont également été renouvelés : bottes, uniformes...</p>
Résultats	Equipement fonctionnel

– MS.3 : Assurer le secrétariat courant

Opération réalisée	<p>Le travail de secrétariat représente une charge courante régulière et importante, tant dans les échanges avec les partenaires que dans le fonctionnement interne du Parc, les activités de reporting, et les réponses aux sollicitations.</p>
Résultats	Bonne gestion de la Réserve

– MS.4 : Recherche de financement et gestion comptable

Opération réalisée	<p>Comme pour le secrétariat, le suivi financier et comptable représente un travail important et continue tout au long de l'année : élaboration et suivi des budgets, bons de commande, lien budget Parc global, présentation en bureau syndical, dossiers de subvention, suivi des conventions de financement...</p>
Résultats	Bon fonctionnement administratif et financier

– MS.5 : Organisation des Comités consultatifs et Conseils scientifiques

Opération réalisée	<p>Le Conseil scientifique a été renouvelé en février 2023, par arrêté du préfet de région. Celui-ci étant mutualisé avec le Conseil scientifique du PnrFO, il a également été acté par délibération du Bureau Syndical du PnrFO (février 2023), et par arrêté du Conseil Régional en tant que Conseil scientifique de la Réserve naturelle régionale des Prairies Humides de Courteranges.</p> <p>Deux rencontres du Conseil Scientifique ont eu lieu en 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 01 juillet : bilan à mi-saison, organisation de la régulation 2023-2024 ; - Le 22 novembre : bilan annuel, présentation du prévisionnel 2024. <p>Le Conseil scientifique a par ailleurs été sollicité à deux reprises par mail sur des problématiques liées à la gestion cynégétique (Presqu'île de la Petite Italie et changement de date de la battue de mi-janvier 2024).</p> <p>Le Comité consultatif s'est réuni le 05 octobre. Il a également été consulté par mail concernant les mêmes problématiques de gestion cynégétique.</p>
Résultats	Tenue des comités

– MS.6 : Rédaction des programmes d'action et bilans d'activité

Opération réalisée	Le bilan 2022 a été rédigé en début d'année 2023. Le programme d'actions 2024 a été rédigé en fin d'année 2023.
--------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

– MS.7 : Réunions de service et gestion d'équipe

Opération réalisée	<p>Des réunions régulières sont organisées pour le bon suivi des projets et le bon fonctionnement de l'équipe, à 3 niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions du personnel du Parc ; - Réunions de service « Environnement » ; - Réunions de l'équipe « Réserve ». <p>Des entretiens individuels, des points particuliers pour préparer les absences et congés, sont également régulièrement organisés.</p> <p>Enfin, des temps de préparation de projets particuliers (inventaires, nouveaux protocoles, organisation interne des suivis coordonnés et des battues...) sont également organisés en équipe.</p>
Résultats	Bon fonctionnement de l'équipe

– MS.8 : Encadrement des stagiaires de collège et lycée

Opération réalisée	<p>Plusieurs stagiaires ont été accueillis au cours de l'année, en particulier des élèves de 1^{re} du lycée agricole privé de Sainte-Maure, spécialisé en Gestion des Milieux Naturels et Forestiers.</p> <p>Ils viennent en appui sur de nombreuses actions, en particulier celles nécessitant la présence d'au moins 2 personnes par souci de sécurité, en</p>
--------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>particulier les travaux et manutentions : coupes de saules, travaux de restauration écologique, bornage de la Réserve.</p> <p>Ils ont également contribué à certains suivis écologiques : suivi Roselière, inventaire des micro-mammifères par pose de pièges-photos et analyse de pelotes de réjection...</p> <p>Enfin, ils ont été régulièrement associés aux traques et repousses réalisés pour le décantonement des animaux.</p> <p>On remerciera donc ici pour leur participation au bon fonctionnement de la Réserve : Julian PLOUVIEZ, Pierre GSCHWEND, Axel DUTHEUIL et Mathis CARD.</p> <p>Deux stagiaires plus jeunes, en stage d'observation, ont également été accueillis : Mlles Chloé AGOSTINHO et Ehora CHOJNOWSKI.</p>
Résultats	Bonne tenue des stages, participation aux activités de la Réserve, renfort d'équipe.

– *MS.9 : Formation du personnel*

Opération réalisée	<p>En 2023, l'ensemble de l'équipe « Réserve » a suivi une formation spécifique sur « l'étude des micromammifères par piège-photo », dispensée au Pavillon Saint-Charles. Tous ont également suivi une formation « Secouriste-Sauveteur au Travail ».</p> <p>Enfin, le Conservateur a suivi les formations « Zoonose » et « Marchés Publics ».</p>
Résultats	Participation aux formations, mise en œuvre active du contenu de celles-ci.

– *MS.13 : Suivi des conventions de gestion*

Opération réalisée	<p>Différentes conventions sont mises en œuvre et font l'objet d'un suivi régulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conventions financières (DREAL, EPTB, FEDER) ; - Convention cadre (EPTB) ; - Convention de gestion de la Réserve (Préfecture) ; - Partenariats d'accueil : DTPJJ, Lycée agricole de Ste-Maure...
Résultats	Bon fonctionnement de la Réserve.

– *MS.15 : Réunions de travail avec le GIC et préparation des modalités de gestion*

Opération réalisée	<p>Le groupe de travail « ongulés sauvages » s'est réuni 3 fois à l'initiative de la sous-préfecture. Il a permis l'élaboration et le suivi des modalités de régulation du site.</p> <p>On peut noter également la participation à plusieurs réunions du GIC pour réduire les tensions.</p>
--------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Résultats	Mise en œuvre des opérations de régulation dans la Réserve. Concertation et acceptabilité relative de celles-ci.
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

– *MS.16 : Echanges avec les structures gestionnaires locales*

Opération réalisée	Echanges réguliers avec les partenaires du territoire : Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne, Réseau des Réserves du Grand-Est, CPIE Sud-Champagne, LPO Champagne-Ardenne, ONF.. Des échanges réguliers ont lieu concernant les mesures de gestion mises en œuvre, la participation à des programmes communs ou la mutualisation des données.
--------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

– *MS.18 : Saisie et gestion des informations sur les bases de données*

Opération réalisée	L'ensemble des résultats des suivis et inventaires faunistiques et floristique est saisi sur les bases de données actives, et transmis au SINP. En outre, celles-ci sont intégrées à la base de données « Observatoire de la biodiversité » du PnrFO.
Résultats	Saisie et transmission des données.

– *MS.19 : Réalisations d'études de projets et de rapports spécifiques à certains suivis*

Opération réalisée	Fin 2023, des rapports d'étude ont été rédigé pour la plupart des inventaires naturalistes.
--------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------

– *MS.20 à MS.22 :*

- *Participer et échanger avec les réseaux nationaux et internationaux de gestionnaires d'espaces naturels*
- *Participer au congrès RNF et Séminaire Grand Est*
- *Représentation de la Réserve au sein du réseau RNF*

Opération réalisée	Le Conservateur des Réserves du Parc est Correspondant Grand-Est pour RNF. A ce titre, il contribue notamment à l'organisation de la journée de rencontre des Réserves du Grand-Est. En 2023, l'équipe n'a pas participé au Congrès des Réserves.
Résultats	Participation à la journée de rencontre des Réserves du Grand-Est.

– *MS.23 : Encadrement des travaux de suivi, d'entretien et de gestion des milieux*

Opération réalisée	Certaines actions spécifiques nécessitent un encadrement et un suivi particulier, en particulier lors des chantiers de gestion : chantier d'insertion pour la réouverture des milieux, chantier jeune pour les travaux de réouverture des roselières, digues et autres...
--------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Résultats	Bonne réalisation des chantiers.
-----------	----------------------------------

– *MS.24 : Encadrement des projets de recherche*

Opération réalisée	<p>En 2023, l'équipe Réserve s'est associée aux échanges concernant le déploiement à l'échelle Grand-Est du protocole PSRDF comme indicateur de l'évolution des forêts.</p> <p>Des échanges ont également eu lieu, notamment avec l'OFB gestionnaire de la RNCFS du Lac du Der, pour la mise en place d'un programme d'étude des anatidés hivernant à travers le site Ramsar.</p> <p>Enfin, la Réserve a été désignée comme site de recherche pour le lancement de 2 programmes d'études portant sur la bioacoustique en 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SonoSylva : étude du bruit des forêts (et dans les forêts) par pose d'enregistreurs à travers toute la France ; - TABMON (Towards a Transnational Acoustic Biodiversity Monitoring Network) : déploiement d'un dispositif d'enregistreurs sonores à travers l'Europe pour étudier la migration des oiseaux.
Résultats	<p>Le programme PSRDF régional est envisagé dès le début d'année 2024, avec des premiers sites, y compris sur le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, étudiés au printemps.</p> <p>Les projets SonoSylva et TABMON sont déployés en 2024.</p> <p>Le programme d'étude des anatidés est envisagé pour fin 2024.</p>

– *MS.26 : Réaliser une étude de faisabilité pour l'installation de caches à poissons.*

Opération réalisée	<p>L'association de pêche des lacs de la Forêt d'Orient a lancé en 2022 un projet de mise en œuvre de caches à poissons dans le lac du Temple.</p> <p>Le Parc s'associe à cette démarche, pour proposer des solutions adaptées au contexte, et sans impact sur la Réserve. Des retours d'expérience ont été transmis à l'association, ainsi que des conseils émanant du Conseil scientifique du Parc.</p>
--------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PA. Prestation d'accueil et d'animation

- PA.1 : Sorties de terrain encadrées
- PA.2 : Animations spécifiques

Opération réalisée	Les accueils du public se poursuivent de manière opportuniste.
Résultats	Plusieurs animations ont été labellisées « Projet Artistique Globalisé » : <ul style="list-style-type: none">- Accueil d'une classe de CM2 de l'école Chevalier de Troyes (1 animation + 1 interview radio sur les oiseaux menacés)- Lycée Herriot de Troyes (1 conférence + exposition des 20 ans)- Ecoles de Lusigny-s/B., Mesnil St-Père, Vendevre-s/B. (5 sorties) Différents groupes ont également été accueillis : <ul style="list-style-type: none">- Chantier scout : coupe de saules sur la digue de Valois- DTPJJ : renouvellement d'une convention pour l'accueil de jeunes mineurs, 1 chantier de coupes de saules face à l'EFFO.

- PA.3 : Conférences et accueil de classes

Opération réalisée	Certaines animations sont également à destination de publics scolaires, soit de proximité, soit dans les formations naturalistes, avec différents niveaux scolaires.
Résultats	Initiation d'un partenariat avec les écoles des communes de la RNNFO : <ul style="list-style-type: none">- Ecole de Piney : 2 animations CE et CM- Ecole de Brévonnes : 1 animation avec les maternelles Ce pool d'animations sera poursuivi avec d'autres projets début 2024. Des animations à destination de publics scolaires de la filière environnement ont également été dispensées : <ul style="list-style-type: none">- Université Paris-Saclay (accueil + échanges sur les possibilités d'analyses statistiques des données naturalistes) ;- Université danoise de Skovskolen, Forest and landscaping engineering ;- Lycée de Sainte-Maure : Convention d'accueil des lycées pour des « chantiers écoles » (perspectives : restauration de mares, ouvertures de milieux, coupes de saules dans les roselières...)

- PA.4 : Gestion des autorisations d'accès

Opération réalisée	Quelques personnes bénéficient d'autorisations d'accès ponctuelles, en particulier pour la bonne réalisation des suivis : ornithologues pour les comptages mensuels, chargés de suivis (Mission Spider, CENCA, photographe...)
Résultats	Accès des personnes concernés, tournées de surveillance des polices

	partenaires avec contrôle des autorisations d'accès
--	-----------------------------------------------------

– PA.5 : Projets participatifs avec les communes

Opération réalisée	Cette action n'a pas été réalisée cette année.
--------------------	------------------------------------------------

– PA.6 : Sensibiliser les élus

Opération réalisée	Différents événements ponctuent la vie de la Réserve et du Parc. La participation de l'équipe « Réserve » à ces événements permet d'apporter une visibilité sur celle-ci. En outre, dans le cadre du renouvellement de la Charte du PnrFO, de nombreux échanges avec les élus du territoire ont porté autour des questions de la Réserve et plus largement des Espaces Protégés.
Résultats	Participation au Festival International de la Photographie Animalière de Montier-en-Der, Journée Mondiale des Zones Humides...

Bilan de l'animation 2023

Date	Animation	Public	effectif jeunes	effectif adultes	total
10/01/2023	Animation Radio espèces disparues	Ecole Chevalier de Troyes	24	1	25
09/03/2023	Faune et Flore RNNFO	Ecole Mesnil St Père CE2 CM1	22	3	25
14/03/2023	Conférence RNNFO	Lycée Herriot de Troyes (3e)	34	1	35
13/04/2023	Faune et Flore RNNFO	Ecole Vendevre sur Barse CE2	24	2	26
14/04/2023	Faune et Flore RNNFO	Ecole Lusigny sur Barse CE1 + ULIS	32	5	37
09/05/2023	Faune et Flore RNNFO	Ecole Mesnil St Père CE2 CM1	22	3	25
26/05/2023	Faune et Flore RNNFO	Ecole Lusigny sur Barse CE1 + ULIS	32	5	37
26/05/2023	Accueil Université Orsay	Université d'Orsay-Paris-Saclay	24	1	25
15/06/2023	Chantier (arrachage Sainfoin)	Lycée de Ste-Maure (1re)	14	1	15
24/07/2023	Chantier (coupe de saules)	Scouts	23	1	24
27/09/2023	Champignons	Tout public	12	4	16
11/10/2023	Interview Troyes Aube Radio « Oiseaux des lacs »	Auditeurs			
19/10/2023	Présentation d'une RN Française	Université danoise de Skovskolen, Forest and landscaping engineering	23	1	24
03/11/2023	Chantier (coupe de saules)	Jeunes (PJJ)	6	1	7
16/11/2023	Présentation de la RN	PNR des Vosges du Nord		18	18
24/11/2023	Chantier (ramassage de déchets)	Lycée de Ste-Maure (1re)	14	1	15
14/12/2023	Découverte des oiseaux	Ecole de Piney (CP / CE1 / CE2)	44	2	46
20/12/2023	Découverte des oiseaux	Ecole de Brévonnes (maternelles)	16	3	19
	Total		366	53	419

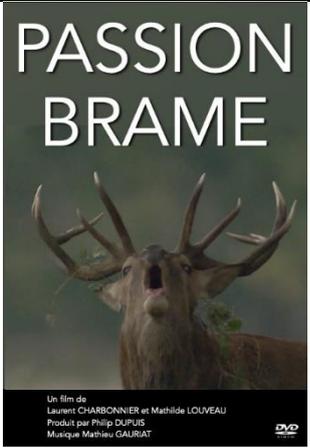
CC. Création de supports de communication et de pédagogie

– CC.1 : Création de supports de communication et de pédagogie

<p>Opération réalisée</p>	<p>En 2023, le panneau de présentation des oiseaux de la Réserve présent dans les observatoires a été remis à jour.</p>  <p>Nouveau panneau « Oiseaux de la RNNFO »</p>
<p>Résultats</p>	<p>4 exemplaires produits, installés dans les 4 observatoires donnant sur la Réserve (Orient, Valois, Fontaine aux Oiseaux, EFFO).</p>

– CC.2 : Site internet

<p>Opération réalisée</p>	<p>Si le site internet est un support relativement « figé », sur lequel sont néanmoins régulièrement mis à jour certaines données et documents, la page Facebook du Parc fait l'objet de publications régulières.</p> <p>Le relâcher d'un Pygargue à queue blanche blessé capturé initialement sur la Réserve et relâché en juin sur celle-ci a été l'occasion d'un coup de comm important, photos, vidéos et reportages à l'appui.</p>
---------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	 <p><i>Relâché du Pygargue à queue blanche blessé par le vétérinaire chargé de son suivi, notamment en présence de l'OFB.</i></p>
<p>Résultats</p>	<p>1 émission radio avec Thème Radio (janv. 2023) 1 émission avec Troyes Aube Radio (oct. 2023) 1 article « L'Escarboucle » (janv 2023) Apparition dans l'émission « En Terre Animale » (FR3 Bourgogne, juin 2023) Apparition dans le film « Passion Brâme » (Seasons – M. Louveau et L. Charbonnier, sept. 2023) Nombreuses publications Facebook spécifiques de la Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient tout au long de l'année sur la page du Parc.</p> 

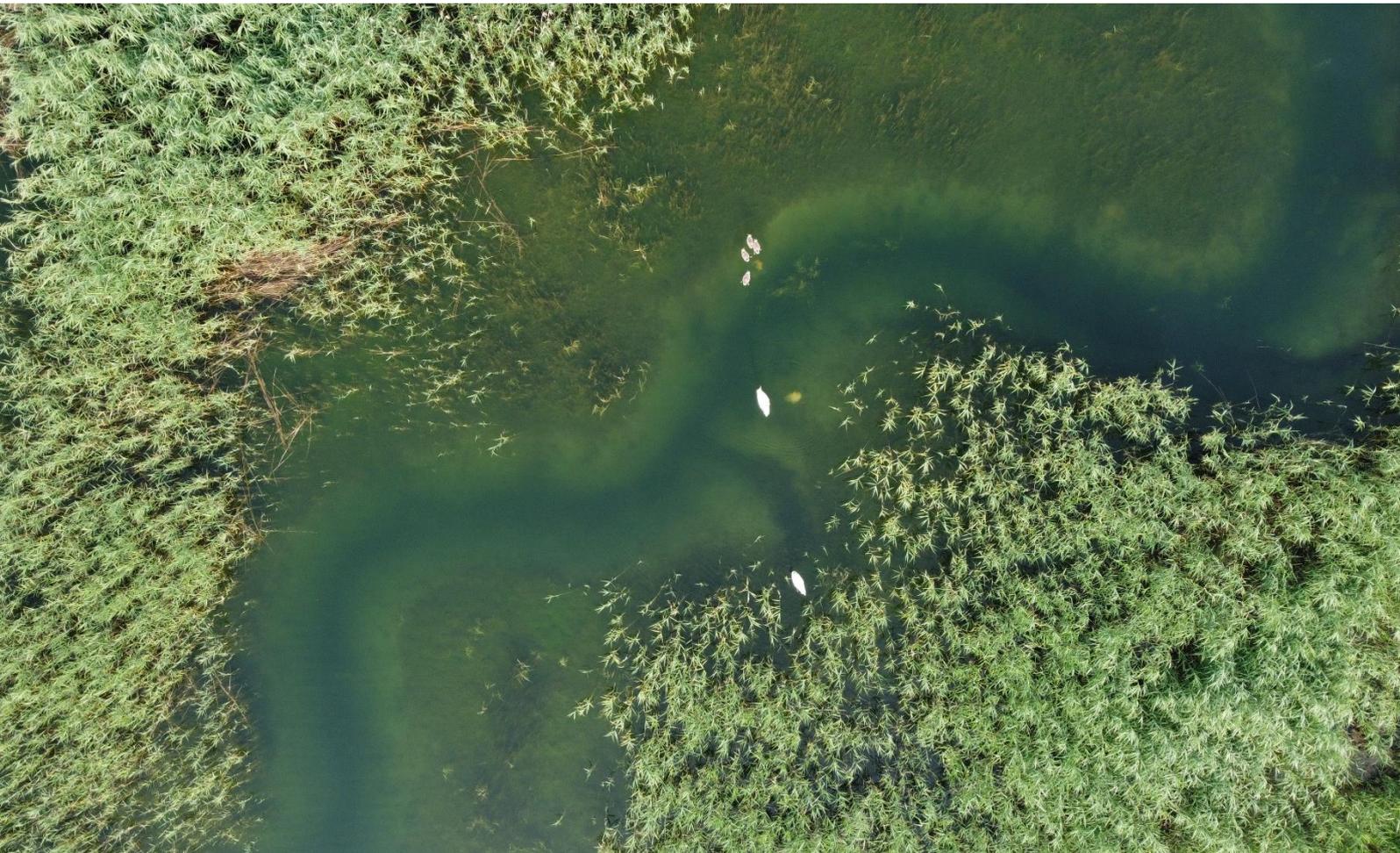
Modifications par rapport au plan de gestion :

Le plan de gestion 2020-2029 prévoyait un poste à 100% pour le conservateur. Celui-ci a été réduit de 20%, réduction appliquée à l'ensemble du temps de travail prévu au plan de gestion. Néanmoins, certaines actions restent incompressibles : la rédaction du bilan d'activité n'est pas réduite de 80 %, de même que le temps pour la préparation et la tenue d'un comité ou conseil scientifique...

Actions prévues en 2023 non réalisées, et reportées à 2024 :

L'action suivante été initialement prévue au plan de gestion pour 2023, et a été reportée à 2024.

CS.14	Suivi de l'état de conservation des herbiers de characées	Protocole à définir, mise en œuvre du suivi	2024
-------	-----------------------------------------------------------	---------------------------------------------	------



Réserve Naturelle
FORET D'ORIENT



Parc
naturel
régional
de la Forêt d'Orient

Syndicat mixte pour l'aménagement
et la gestion du Parc naturel régional
de la Forêt d'Orient

Maison du Parc
10 220 Piney

Téléphone
03.25.43.81.90

Mél
bonjour@pnrfo.org



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
GRAND EST



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional



Conservatoire du
littoral
SEINE
GRANDS
LACS